



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

---

CIMM • NUMÉRO 020 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 14 juin 2016**

—  
**Président**

**M. Borys Wrzesnewskyj**



## Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mardi 14 juin 2016

•(1105)

[Traduction]

**Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.)):** Bonjour. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 8 mars, nous poursuivons l'étude de l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada.

Comparaissent devant le Comité aujourd'hui, à titre personnel, Imadeddin Sawaf et Eman Allhalaq.

Nous entendons également, par vidéoconférence de Calgary, Joy Bowen-Eyre et Jeannie Everett, du Conseil scolaire de Calgary, ainsi que Cheryl Low et Anne-Marie Hagel, du District scolaire catholique de Calgary.

Enfin, nous entendons aussi, par vidéoconférence de Toronto, Louise Clayton et Zaiba Beg, du Conseil scolaire du district de Peel.

Je vous souhaite tous la bienvenue.

Chaque groupe de témoins disposera de sept minutes pour présenter un exposé préliminaire.

Nous commencerons par M. Imadeddin Sawaf et Mme Eman Allhalaq. Vous avez sept minutes.

**M. Imadeddin Sawaf (à titre personnel):** Bonjour, tout le monde. Je dirai, pour commencer, que nous partagerons notre temps à parts égales.

Comparaissant comme témoin pour toute cette expérience des réfugiés syriens, je dois dire que le seul problème que je vois concerne les organismes de service. Nous savons que le financement est disponible. Il ne manque pas de fonds, mais il manque de personnel et de personnes ayant les compétences nécessaires pour aider les réfugiés syriens.

Je m'occupe des réfugiés syriens depuis deux ans. Le dernier groupe qui est arrivé n'a pas un soutien suffisant. Au départ, le logement était le grand problème. Dans la moitié des cas, ce sont les gens eux-mêmes, et non les organismes de service, qui ont trouvé un logement. Une fois que les gens ont quitté l'hôtel, on les a juste laissés à eux-mêmes. Il n'y a tout simplement pas suffisamment de soutien pour tout le monde. Ce n'est pas seulement ce témoin qui le dit. Une multitude d'autres restent chez eux tout seuls, ne sachant pas quoi faire.

Nous essayons de les aider comme bénévoles. Je le fais moi-même à titre bénévole. Je ne reçois aucune rémunération pour cela. J'ai aidé plus d'une cinquantaine de familles syriennes. C'est épuisant, d'autant plus qu'on sait qu'il y a des fonds et des gens qui sont là, mais qui ne font rien pour aider. Il n'y a personne. C'est littéralement vide. Je connais des gens qui sont restés chez eux pendant un mois, à attendre sans savoir ce qu'ils doivent faire. Ensuite, lorsqu'ils essaient de prendre contact avec des gens, on leur dit: « Rappelez-nous. » Ils rappellent et entendent alors un enregistrement qui leur dit de laisser

un message. Ils laissent un message, puis entendent: « Votre message a été effacé. »

Le lien est rompu quelque part parce que les services qu'on a prévus pour eux ne sont pas disponibles. Oui, ils sont là à 100 % sur papier. Sur papier, les services sont complets: services linguistiques, interprètes, assistants à l'établissement, travailleurs d'établissement, travailleurs familiaux. Tout est là sur papier, mais, en réalité, en pratique, il n'y a rien. Il n'est pas difficile de le constater. En fait, c'est très facile. Il suffit d'aller chez les gens pour voir exactement ce qui se passe.

Encore une fois, ce n'est pas un manque de financement. C'est simplement qu'on n'a pas engagé les bonnes personnes pour le faire.

Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Il reste quatre minutes et 40 secondes.

**M. Imadeddin Sawaf:** L'autre problème, c'est l'emploi. L'emploi est très important. Je sais que le but du gouvernement, après l'établissement, c'est évidemment l'emploi. Les gens ne veulent pas compter sur le gouvernement pendant toute leur vie pour avoir de l'argent. Mais il n'y a pas d'emplois.

J'ai eu l'idée de former des équipes d'emploi, des groupes syriens. Dieu merci, ça a marché, un peu comme l'embauche collective. Mais cela nous a été enlevé. J'ai essayé de persuader des employeurs arabes d'engager des Syriens, parce que la plupart ont un métier. Il n'y a pas eu beaucoup de soutien de ce côté. J'essaie parfois de leur apprendre moi-même lorsque j'ai du temps libre. Voilà ce qu'il en est du côté de l'emploi.

**Le président:** Je vous remercie.

Il reste encore trois minutes et 45 secondes pour Mme Allhalaq.

**Mme Eman Allhalaq (à titre personnel):** [*Le témoin s'exprime en arabe.*]

**Le président:** Je vous prie d'attendre un instant parce que l'interprétation ne fonctionne pas.

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Tout d'abord, je voudrais remercier les Canadiens qui nous ont accueillis. Je voudrais remercier le gouvernement du Canada qui nous a donné la possibilité de venir ici et de changer notre vie.

Nous étions dans une situation extrêmement difficile, mais, que Dieu en soit loué, nous avons pu venir au Canada. Aujourd'hui, notre situation s'est considérablement améliorée. Nous vivons en sécurité. Nous sommes bien sûr très heureux d'être ici au Canada et très heureux de l'excellente aide que nous a accordée le gouvernement canadien.

Permettez-moi cependant de présenter quelques observations. Les gens qui étaient censés nous aider ne le font pas nécessairement. Quand je dois aller à l'hôpital, il n'y a personne pour m'accompagner. J'ai une fille qui est encore très jeune. Je dois la laisser à la maison. Je ne peux pas la laisser avec mon mari. J'ai placé ma fille dans une garderie pour que nous puissions étudier, mais ce n'est pas toujours possible.

Tous les gens qui sont venus ici espèrent pouvoir travailler. Ils veulent pouvoir aider le Canada par leur travail et leur expérience. Nous aimerions beaucoup pouvoir travailler. Il y a des emplois que nous pouvons occuper et dans lesquels nous pouvons faire du bon travail. Nous voulons le faire selon nos compétences. Nous ne sommes pas ici pour vivre de la charité. Nous voulons nous servir de ce que nous savons faire.

Je veux vous remercier de nous avoir écoutés ce matin. J'espère que les organismes ne penseront pas que j'essaie de profiter de la situation.

On nous dit d'aller nous inscrire à différentes places. J'ai par exemple un rendez-vous pour une mammographie. J'ai demandé un interprète, mais on m'a dit qu'il n'y en a pas et qu'il incombe à l'hôpital d'en trouver un. Quand je vais à l'hôpital, on me dit: « Comme vous n'avez personne avec vous, nous allons remettre votre rendez-vous à une autre date. Trouvez-vous un interprète, puis revenez. »

Voilà le genre de problèmes que nous affrontons tous. Je ne suis pas la seule dans ce cas. C'est vraiment difficile.

Lorsque nous inscrivons nos enfants à l'école, nous sommes à l'hôtel. Tout d'abord, nous devons trouver un logement. Il faut attendre. Quelqu'un est venu rendre visite aux réfugiés syriens. Ensuite, nous avons essayé d'inscrire nos enfants à l'école. On nous a dit où aller pour le faire. Cet homme, Ahmed, est venu nous voir. Les écoles comptent sur ce bénévole pour nous aider, mais nous devons inscrire nos enfants. Nous ne pouvons pas toujours compter sur des bénévoles.

Je suis inscrite au Centre S.U.C.C.E.S.S., et j'étudie. Je dois prendre rendez-vous chez le médecin, mais je ne peux pas y aller pendant les heures d'études. Évidemment, le problème est que je ne parle ni l'anglais ni le français, mais je dois quand même aller chez le médecin.

• (1110)

**Le président:** Madame Allhalaq, il vous reste 15 secondes.

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** À plusieurs occasions, nous avons demandé de l'aide aux organismes gouvernementaux. J'ai dit par exemple que nous avions ce problème particulier. Ma santé n'est pas très bonne. J'ai besoin d'aide. Est-ce que je peux faire venir un membre de ma famille au Canada? On me dit que c'est impossible.

**Le président:** Madame Bowen-Eyre, vous avez sept minutes.

**Mme Joy Bowen-Eyre (présidente, École District 19, Calgary Board of Education):** Je vous remercie de nous avoir invitées à nous adresser au Comité aujourd'hui. Nous voulons vous faire part de l'expérience de notre conseil scolaire relativement à l'accueil des réfugiés syriens et vous présenter des renseignements sur le nombre d'étudiants que nous avons reçus jusqu'ici, sur le processus que nous avons suivi pour les admettre et les intégrer dans notre système scolaire et sur ce que nous prévoyons faire par la suite.

Le Conseil scolaire de Calgary est le plus grand de l'Ouest canadien et se classe troisième en importance dans tout le pays. Notre système scolaire s'occupe de plus de 117 000 étudiants répartis

entre 220 écoles avec un effectif de 13 000 employés. Nous travaillons ensemble pour donner un enseignement adapté à chaque étudiant.

Depuis le 4 janvier 2016, le Conseil scolaire de Calgary a reçu 414 étudiants faisant partie des réfugiés syriens. Il a également accueilli 57 étudiants d'autres pays qui ont le statut de réfugié depuis janvier de l'année dernière. Nous avons un processus établi pour l'inscription et l'établissement des étudiants dans notre système, indépendamment de leur pays d'origine.

Dans une année moyenne, notre centre de Kingsland inscrit plus de 4 000 étudiants nés à l'étranger ou réfugiés. Notre population étudiante est très diverse. Plus de 25 % de ses membres se classent dans la catégorie des étudiants en langue anglaise. Nous avons une solide stratégie qui nous permet de répondre à leurs besoins tant dans le cadre d'un modèle inclusif que grâce à des cours d'anglais langue seconde.

• (1115)

**Mme Jeannie Everett (directrice, Apprentissage, École District 19, Calgary Board of Education):** Nous sommes certainement heureux de travailler avec une équipe multiservices de Calgary par l'entremise du Centre de réinstallation Margaret Chisholm. Nos étudiants viennent en général chez nous deux semaines après leur arrivée à Calgary et sont évalués à notre centre de Kingsland. Nous avons un programme nommé LEAD qui s'occupe de littéracie, d'anglais et de perfectionnement scolaire. Il offre un soutien spécialisé à nos étudiants réfugiés qui n'ont qu'une connaissance limitée de l'anglais, qui peuvent avoir été obligés d'interrompre leurs études ou qui ont connu des événements traumatisants dans leur vie.

Nous avons des employés spécialisés dans le perfectionnement en anglais et dans l'éducation de personnes ayant subi des traumatismes. Notre modèle LEAD est de très courte durée. Il assure un soutien intensif afin d'aider les étudiants et leurs familles à faire la transition vers les classes ordinaires et les cours d'anglais langue seconde. La plupart de nos étudiants suivent le programme LEAD pendant une période pouvant atteindre deux ans avant de faire la transition vers les programmes ordinaires.

Toutefois, chaque étudiant fait l'objet d'une évaluation à son arrivée. Grâce à des interprètes, nous pouvons connaître l'histoire de chaque enfant. Quelque 80 % de nos réfugiés syriens ont reçu de l'aide grâce à notre programme LEAD. Les 20 % restants connaissaient assez d'anglais et avaient des antécédents scolaires suffisants pour être placés dans des classes ordinaires avec un soutien en anglais. Parmi ces réfugiés, 16 sont arrivés avec des problèmes d'apprentissage extrêmement complexes nécessitant des programmes spéciaux. Certains d'entre eux étaient sourds ou malentendants, d'autres avaient des troubles de la vision et d'autres encore souffraient de très graves déficiences cognitives ou de très graves problèmes médicaux.

Depuis janvier, nous avons ajouté 20 classes. Les classes LEAD ont un enseignant et un assistant pour l'anglais. Ils sont appuyés par des psychologues spécialisés dans le traitement des traumatismes. Au total, nous avons ajouté 20 enseignants et 17 assistants pour l'anglais au Conseil scolaire de Calgary. Nous avons des travailleurs de soutien en diversité et deux psychologues à plein temps spécialisés dans le traitement des enfants réfugiés ayant subi des traumatismes. Nous avons également engagé huit interprètes agréés arabe-anglais que nous pouvons appeler quand nous en avons besoin pour aider nos étudiants et leurs familles. Nous avons en outre payé pour assurer le transport de ces étudiants. Tandis qu'ils s'installent dans leur nouveau logement, nous offrons aussi du transport gratuit à la famille.

Dans l'ensemble, nous prévoyons pour cette année des dépenses de l'ordre de 2,6 millions de dollars. En Alberta, le cadre de financement de l'éducation ne permet de recevoir un financement complet que pour les étudiants qui arrivent avant le 30 septembre. Comme vous le savez, nos réfugiés syriens sont arrivés après janvier. Par conséquent, nous n'avons reçu aucun financement supplémentaire à leur égard.

Le cadre de financement nous a permis de recevoir 5 200 \$ supplémentaires pour chaque étudiant reconnu comme réfugié. Malheureusement, si cette désignation change, nous ne recevons plus ce montant. Encore une fois, 2,6 millions de dollars...

**Le président:** Je crois savoir que vous partagez votre temps de parole avec les représentantes du District scolaire catholique. Vous voudrez donc peut-être les laisser dire quelques mots. J'essaierai de ne pas être trop strict pour le temps de parole.

Je vous remercie.

**Mme Cheryl Low (présidente du conseil d'administration, Calgary Catholic School District):** Merci beaucoup.

Le District scolaire catholique de Calgary est le plus grand district scolaire catholique de l'Alberta. Nous desservons plus de 54 000 étudiants répartis entre 105 écoles. Nous avons l'intention d'ouvrir 10 écoles supplémentaires dans les trois prochaines années.

Notre district est très riche en diversité linguistique et culturelle, 15 000, ou 29 %, de notre effectif s'inscrivant dans la catégorie des étudiants en langue anglaise. Nous avons chaque année entre 2 500 et 3 000 inscriptions d'étudiants nés à l'étranger et 21 % de nos écoles ont une population étudiante dont 50 à 80 % des membres sont inscrits en anglais langue seconde. Nous avons actuellement 1 344 étudiants réfugiés venant de 70 pays différents.

Depuis que le gouvernement fédéral a annoncé son projet d'accueillir 25 000 réfugiés syriens, le District scolaire catholique de Calgary a collaboré avec la Société d'immigration catholique de Calgary et d'autres organisations pour veiller à la mise en place de soutiens et de services pour les étudiants nouvellement arrivés et leurs familles. Nous avons accueilli et inscrit 109 étudiants syriens. Au niveau du district, nous avons veillé à ce que le personnel de notre centre de réception soit prêt à inscrire les étudiants dès leur arrivée. De nouveaux interprètes ont été formés dans les langues syriennes. Nous avons augmenté notre effectif de praticiens internes d'établissement afin de soutenir les écoles ayant une importante population de réfugiés parmi leurs étudiants. L'équipe du District scolaire catholique de Calgary était également prête à offrir des services de santé mentale et de traitement des traumatismes et à aider les familles ayant des besoins d'adaptation culturelle.

L'effectif des enseignants a été augmenté dans les écoles qui ont accueilli beaucoup d'étudiants réfugiés. Des consultants en anglais langue seconde ont continuellement offert des ressources et des

services de perfectionnement professionnel aux enseignants et aux assistants. Nous sommes conscients du fait que beaucoup d'étudiants immigrants ont des besoins complexes allant au-delà de l'apprentissage linguistique. Les lacunes d'éducation, le manque de littéracie, les problèmes liés aux traumatismes, les difficultés d'adaptation culturelle, les besoins constants d'établissement et les troubles mentaux ont tous des effets sur la capacité d'apprendre des étudiants. Pour assurer une intégration réussie dans notre modèle d'éducation exclusif, le district offre des possibilités d'apprentissage permanent comprenant des pratiques exemplaires conçues pour les classes multiculturelles.

L'enseignement linguistique explicite, le traitement des traumatismes, l'élimination des lacunes de l'éducation, la création d'environnements accueillants et la mise en oeuvre de programmes d'études adaptés aident nos écoles à réaliser une intégration réussie. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'étudiants immigrants inscrits chaque année, nos services sont de plus en plus sollicités. Nous avons besoin d'un financement gouvernemental accru pour réussir à intégrer les étudiants immigrants et leurs familles. Nous devons être en mesure de continuer à soutenir ces besoins complexes qui imposent d'importantes contraintes et alourdissent la charge financière du district.

Comme ces besoins ne diminueront pas à court terme et peuvent souvent durer des années après l'établissement initial et se manifester davantage au terme de la période de parrainage, un financement durable est essentiel. Nous sommes déterminés à collaborer avec le gouvernement fédéral ainsi qu'avec la province et les administrations municipales afin de faciliter l'établissement et l'éducation des étudiants réfugiés et de leurs familles dans notre district.

Je vous remercie.

• (1120)

**Le président:** Merci.

Mesdames Clayton et Beg, vous avez sept minutes.

**Mme Louise Clayton (coordonnatrice, We Welcome the World Centres, Peel District School Board):** Merci, monsieur le président et membres du Comité, de nous avoir invitées aujourd'hui. Je m'appelle Louise Clayton. Je suis coordonnatrice des centres We Welcome the World du Conseil scolaire du district de Peel.

**Mme Zaiba Beg (coordonnatrice éducative, English Language Learners, Peel District School Board):** Je m'appelle Zaiba Beg. Je suis coordonnatrice éducative des programmes d'anglais langue seconde et de développement de la littéracie anglaise, qui s'applique de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Nous tenons à signaler que nous sommes actuellement sur le territoire traditionnel de la Première Nation Mississauga of the New Credit.

**Mme Louise Clayton:** Desservant les municipalités de Mississauga, Brampton et Caledon, le Conseil scolaire de Peel se classe deuxième parmi les plus grands du Canada. Il a une population étudiante très diverse de plus de 152 000 étudiants, dont 93 000 ont une première langue autre que l'anglais ou le français. L'arabe se classe parmi les six premières langues parlées par nos étudiants.

En 2009, le Conseil scolaire de Peel a créé trois centres We Welcome the World avec le concours financier du gouvernement fédéral. Tous les étudiants nouvellement arrivés passent par ces centres avant d'aller dans les écoles du conseil. Les étudiants sont inscrits, évalués en fonction de leur connaissance de l'anglais et des mathématiques et donnent des renseignements sur leur famille et leurs études, qui serviront aux fins de placement et d'orientation.

Les membres de la famille font l'objet d'une évaluation complète des besoins d'établissement et assistent à une séance d'orientation portant sur le système d'éducation. Des notifications et des rapports sont transmis par courriel au personnel des écoles d'accueil pour qu'il commence à préparer les programmes de soutien avant l'arrivée de la famille. On détermine quels étudiants ont des besoins spéciaux, et des consultants sont déployés pour veiller à un placement approprié. En 2016, nous avons accueilli à nos trois centres 10 215 clients, dont 530 Syriens, qui se sont ajoutés à 200 autres réfugiés venant de différents pays.

Au Conseil scolaire de Peel, nous avons adopté une approche globale de l'établissement des familles. Un travailleur d'établissement du conseil procède à une évaluation des besoins d'établissement au centre d'accueil, ce qui permet de s'assurer qu'aucune famille n'est omise. Nous avons un partenariat officiel d'éducation multiculturelle et d'établissement (MSEP) avec cinq organismes de Peel visant l'utilisation de travailleurs d'établissement dans les écoles: 40 de ces travailleurs sont affectés à 118 de nos 250 écoles. Une fois que les étudiants sont passés par les centres d'accueil, l'information est transmise aux organismes partenaires qui envoient des travailleurs faire un suivi dans les écoles. Les travailleurs d'établissement du Conseil de Peel offrent des services itinérants au besoin.

Aux centres, nous avons aussi de multiples partenariats qui nous permettent d'offrir, à différents moments de l'année, des services d'orientation professionnelle, de dépistage des problèmes dentaires et de counseling en santé mentale. Toutefois, ces services et soutiens ont des limites. Il arrive donc que les services ne soient pas réguliers. En collaboration avec nos partenaires du MSEP, nous offrons aussi des séances d'information aux parents ainsi que le programme World of Welcome ou WOW. Les étudiants du secondaire et leurs familles participent à diverses activités d'orientation pour que les étudiants soient prêts pour l'école.

Avec l'arrivée des familles syriennes, le personnel et les étudiants du Conseil scolaire de Peel ont connu une période vraiment stimulante. Grâce à nos partenariats avec des organisations communautaires et religieuses, nous avons pu équiper tous nos étudiants de sacs à dos. Avec l'aide de bénévoles, nous avons aussi ouvert deux centres qui ont recueilli des dons de vêtements, de literie, d'ustensiles de cuisine, de jouets et de livres.

Des partenariats avec la Région de Peel nous ont en outre permis de distribuer aux familles syriennes des ordinateurs, des coupons d'épicerie et des tickets de transports en commun et de les faire profiter de programmes gratuits offerts par les services des parcs et des loisirs.

• (1125)

**Mme Zaiba Beg:** Notre conseil scolaire a travaillé diligemment pour mobiliser les efforts visant à servir les nouveaux venus syriens et pour coordonner l'action des différents départements de notre district grâce à la formation d'une équipe d'intervention baptisée « Insuffler l'espoir ». Nous tenons de fréquentes réunions pour faire le point sur des domaines tels que l'éducation spéciale, la santé mentale, le travail social, l'enseignement et l'apprentissage, les communications ainsi que les services communautaires et d'établissement afin de répertorier les soutiens et services existants, déterminer les besoins prévisibles et les domaines nécessitant un financement, et pour veiller à la coordination des services et à la réduction des obstacles pour les nouvelles familles, comme l'élimination de certains frais.

Au moment où l'afflux de nouveaux venus était à son maximum, les cadres supérieurs se réunissaient toutes les semaines sous forme

d'équipe d'urgence pour examiner les problèmes les plus pressants et déterminer le soutien à donner. Les mesures prises pour répondre à ces besoins extraordinaires étaient rapides et concrètes grâce au financement offert par le gouvernement provincial en partenariat avec le gouvernement fédéral.

À Peel, nous continuons à offrir des programmes scolaires dynamiques en utilisant les ressources disponibles. Toutefois, il est encore important de noter que les programmes d'anglais langue seconde dans les écoles primaires ont toujours été insuffisamment financés parce que la formule de financement provinciale ne tient pas adéquatement compte des besoins des étudiants en langue anglaise de notre conseil scolaire.

Nous avons acquis une grande expertise en travaillant avec les enfants et les familles d'immigrants venant de différentes régions. Toutefois, la plupart des nouveaux étudiants syriens avaient des besoins scolaires très différents de ceux des étudiants en langue anglaise que nous formons depuis quelques années. La plupart des étudiants de 3<sup>e</sup> année et plus avaient d'importantes lacunes à cause d'une scolarité limitée. Par conséquent, ils ont besoin de programmes plus intensifs destinés à accélérer leur apprentissage. Cette réalité impose de nouvelles exigences d'enseignement et de nouvelles contraintes aux enseignants, aux professeurs d'anglais langue seconde et aux administrateurs scolaires.

Les étudiants de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année reçoivent de l'aide grâce à nos programmes régionaux de développement de la littéracie anglaise. Ces sites ont besoin d'un soutien à long terme pour servir ces étudiants. Il y a là un groupe d'étudiants à risque élevé composé de jeunes de 17 à 21 ans. Une stratégie assortie d'un financement suffisant est nécessaire pour répondre à leurs besoins très particuliers, parce que beaucoup d'entre eux doivent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Il faudrait établir un dialogue avec des établissements postsecondaires afin qu'ils conçoivent des programmes d'apprentissage et de métiers comprenant une composante d'anglais langue seconde pour que ces étudiants puissent devenir travailleurs qualifiés.

Malgré tout cet apport, les nouveaux venus syriens ont de multiples besoins complexes. Compte tenu du fait que la plupart n'ont qu'un niveau de débutant en littéracie anglaise, nous avons besoin d'une aide supplémentaire pour servir efficacement ces familles.

**Mme Louise Clayton:** Le financement fédéral des centres We Welcome the World a diminué de 25 % depuis leur création, pendant que leur clientèle augmentait de 200 %. Des fonds supplémentaires pour le personnel d'établissement et la garde d'enfants sont essentiels pour répondre à ces besoins.

Dans le cadre de notre processus d'accueil, 30 % des familles ont révélé qu'elles avaient vu ou subi des événements traumatisants. Une aide financière immédiate destinée à leur offrir du counseling traumatologique est indispensable à une bonne intégration. Nous encourageons le gouvernement à maintenir le financement du programme des travailleurs d'établissement à l'école, y compris nos programmes d'orientation WOW conçus pour aider les étudiants à établir des contacts avec leurs pairs.

Dans les familles nombreuses syriennes, les mères sont particulièrement vulnérables parce qu'elles n'ont la possibilité d'assister ni aux cours d'anglais langue seconde ni aux cours d'alphabetisation, étant donné que beaucoup d'entre elles sont illettrées en arabe. Elles ont besoin de services à proximité de leur domicile, qui puissent aussi garder leurs jeunes enfants. Des fonds supplémentaires sont essentiels dans ce domaine. Il est en outre impératif de leur inculquer des connaissances financières de base parce que beaucoup de familles n'ont même pas de quoi s'alimenter.

Travaillant de concert avec nos homologues provinciaux, nous avons besoin de fonds supplémentaires pour les classes spécialisées et les programmes de petit-déjeuner. Nous devons également explorer des solutions à long terme en matière d'emploi, de logement et de transport dans la coûteuse région métropolitaine de Toronto.

Zaiba et moi vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous adresser au Comité aujourd'hui.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur Ehsassi, vous avez sept minutes.

**M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je voudrais tout d'abord poser une question à M. Imadeddin Sawaf. Je suppose que vous n'avez pas préparé un exposé préliminaire. Est-ce que je me trompe?

**M. Imadeddin Sawaf:** Je regrette, mais je n'ai pas compris.

**M. Ali Ehsassi:** Avez-vous préparé d'avance des notes pour votre exposé?

• (1130)

**M. Imadeddin Sawaf:** Non.

**M. Ali Ehsassi:** D'accord.

Compte tenu de vos antécédents, je trouve incroyable que vous ayez trouvé le temps de faire du bénévolat. Il n'y a pas de doute que cela est extrêmement utile pour guider et conseiller certains des réfugiés qui sont venus au Canada sur la façon de trouver un emploi, de suivre des cours de langue, etc. Je connais vos intérêts particuliers. Étant donné votre expérience, il est éminemment sensé d'aider les réfugiés à trouver du travail. Si j'ai bien compris, vous avez dit dans votre exposé préliminaire que certains des réfugiés ont de solides connaissances techniques. Toutefois, conscient des difficultés qu'il y a à cet égard et que vous avez vous-même évoquées, je me demande si vous pouvez nous parler des cas où vous avez eu du succès pour que nous puissions tirer des enseignements de votre expérience.

**M. Imadeddin Sawaf:** Du succès dans le domaine de l'emploi ou en général?

**M. Ali Ehsassi:** En général. Je parle des cas où vous avez réussi à faire profiter des réfugiés d'occasions d'emploi.

**M. Imadeddin Sawaf:** Il y a deux voies possibles.

La première, c'est la proposition que j'ai faite à mon employeur actuel, l'Association de la construction de la Colombie-Britannique. J'ai proposé de créer des équipes. Je trouve quelqu'un qui parle un peu d'anglais et je le branche sur les quatre ou cinq sites permanents de construction. C'était parfait, mais j'imagine que les programmes de financement de l'association elle-même ne lui permettent pas d'employer ces gens. Cela a mis fin à cette initiative.

Pour la seconde, j'ai pris contact avec d'autres employeurs d'un secteur différent, dans le domaine des métiers, parce que ces gens ont souvent un métier. Cela a eu un certain succès, mais nous n'avions pas trouvé... La plupart des employeurs étaient à la recherche

d'autres contrats. Ils m'ont dit: « Vous savez, je n'ai pas assez de travail pour donner de l'emploi à vos gens. » Alors, de mon côté, j'ai essayé de leur trouver des contrats dans leur propre domaine de la construction. Une fois qu'ils en obtenaient, ils engageaient mes hommes. Il y avait des projets de trois, quatre ou cinq mois, et seuls mes hommes y travaillaient, non seulement parce que je les avais recommandés, mais aussi parce que ce sont des gens qui ont besoin d'un emploi pour joindre les deux bouts.

La plupart d'entre eux ont des enfants. Bien sûr, ils n'en ont pas tous, mais ils avaient besoin de l'argent. Ils avaient besoin de s'intégrer. Autrement, ils risquaient de partir à la dérive. Si on ne les met pas sur la bonne voie, ils risquent de s'en écarter. Ensuite, on leur dirait: « Pourquoi as-tu dévié? On t'a donné une occasion, et maintenant, tu n'es plus dans la bonne voie. » Nous ne voulons pas que cela arrive. Je crois vraiment que le fait de les mettre sur la bonne voie est absolument essentiel. Autrement, ils se voient offrir du travail au noir: « Je vais te payer comptant à 9 \$ l'heure. » Cela se produit. Que le gars accepte ou non, ces choses arrivent. J'essaie de les éviter parce que je ne veux pas que ces gens fassent des choses illégales.

Il faut que ce soit légal. Ils veulent que ce soit légal, mais ce sont les possibilités qui s'offrent à eux en ce moment. Il y a aussi le bouche-à-oreille: « Oh, je crois que tu devrais faire ceci... » Mais écoutons quelqu'un qui a de l'autorité: « Voilà ce que tu dois faire. Voilà le chemin à suivre. Je vais te mettre sur le droit chemin. » C'est cela qui peut arriver.

**M. Ali Ehsassi:** Compte tenu de ces exemples de réussite, pouvez-vous me dire, dans le cas de ceux qui possèdent les compétences nécessaires, y avait-il des obstacles linguistiques, ou bien est-ce que, dans ce contexte particulier, ce facteur est moins important?

**M. Imadeddin Sawaf:** Oui, il y avait beaucoup d'obstacles linguistiques. Toutefois, après que j'ai trouvé un contremaître qui parlait anglais et que j'ai mis mes hommes en contact avec lui, tout s'est très bien passé. Les gens qui travaillaient pour des employeurs arabes se sont encore mieux débrouillés. Comme l'employeur arabe donnait lui-même la formation, il était moins coûteux de les former. De ce point de vue, c'était un grand succès.

J'avais essayé d'intégrer dans ce programme pilote un réfugié syrien un peu plus âgé. Aujourd'hui, il travaille pour une entreprise où on ne parle pas l'arabe. C'est un peintre professionnel en bâtiment. Au départ, il ne connaissait rien à la peinture. Aujourd'hui, il est payé plus de 20 \$ l'heure. C'est un succès, si nous voulons parler du domaine de l'emploi.

**M. Ali Ehsassi:** Très bien.

À votre connaissance, y a-t-il quelqu'un qui a trouvé un emploi, mais qui a réussi à suivre en même temps des cours de langue?

**M. Imadeddin Sawaf:** Absolument.

Je ne veux pas mon attribuer tout le mérite. Ce que moi-même et d'autres avons fait, c'est leur apprendre à suivre un horaire: à l'école le soir, de 6 à 9 heures. Il est presque impossible d'assister à ces cours. Si on peut les obtenir, ils y vont le soir, de 6 à 9 heures au lieu d'y aller le matin. Ainsi, ils peuvent aller au travail le matin, puis aller à l'école le soir. C'est exactement ce que beaucoup d'entre eux font.

**M. Ali Ehsassi:** Merci beaucoup.

Je voudrais maintenant poser une question à Mme Low, si possible.

Merci beaucoup de votre témoignage. J'ai cru comprendre que le District scolaire catholique de Calgary avait accueilli jusqu'ici 109 étudiants syriens. Est-ce exact?

**Mme Cheryl Low:** Oui, c'est exact.

**M. Ali Ehsassi:** D'accord.

J'ai fait quelques recherches en prévision de votre comparution aujourd'hui. J'ai vu dans les médias que vous avez dit qu'évidemment, le financement est essentiel pour le succès de vos programmes. Vous avez mentionné que vous avez demandé du financement à la province, mais que vous n'avez reçu aucune réponse. Est-ce exact?

• (1135)

**Mme Cheryl Low:** Nous avons présenté des demandes au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial en décembre, après qu'on a annoncé que 25 000 réfugiés syriens viendraient au Canada. Nous avons demandé que le financement de l'éducation soit considéré comme un élément de cette initiative. Nous n'avons reçu aucun financement ni fédéral ni provincial pour les étudiants que nous avons accueillis dans notre district parce que nos fonds sont fixés pour l'année scolaire à la fin du mois de septembre.

**Le président:** Il vous reste 10 secondes.

**M. Ali Ehsassi:** Je n'ai plus d'autres questions.

**Le président:** Merci.

Madame Rempel, vous avez sept minutes.

**L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC):** Je vais commencer par poser quelques questions aux représentantes du Conseil scolaire de Calgary.

Je sais que vous avez écrit au premier ministre et que vous avez eu des contacts avec l'administration fédérale pour discuter des problèmes de financement que vous avez eus à cause de l'arrivée de nombreux nouveaux étudiants réfugiés ayant des besoins complexes.

Des fonctionnaires du ministère nous ont dit qu'il n'y aurait pas de fonds supplémentaires. Pouvez-vous mettre les choses au point? Est-ce que votre conseil ou n'importe quel autre, peut-être le conseil scolaire catholique, a été consulté par le gouvernement fédéral au sujet des services à donner lorsque la décision a été prise d'augmenter de plus de 250 % le nombre de réfugiés admis au Canada?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Je vous remercie de votre question.

Comme nos collègues du district scolaire catholique de Calgary, nous avons présenté une demande officielle tant au gouvernement provincial qu'au gouvernement fédéral en vue d'obtenir une aide supplémentaire pour nos étudiants réfugiés syriens. Le gouvernement provincial nous a répondu directement dans une lettre disant qu'aucun conseil scolaire de la province ne recevrait de fonds supplémentaires parce que les étudiants réfugiés syriens sont arrivés après la date limite du 30 septembre.

Nous n'avons reçu aucune réponse écrite officielle du gouvernement fédéral acceptant ou rejetant notre demande. Le gouvernement fédéral ne nous a pas consultés et ne nous a pas demandé si nous pouvions accueillir d'autres étudiants réfugiés syriens dans les écoles de notre conseil scolaire. À titre de district scolaire public de Calgary, nous accueillons tous les étudiants qui se présentent chez nous, indépendamment de la situation, des circonstances, du pays d'origine ou de la langue.

**L'hon. Michelle Rempel:** L'étude de notre comité aboutira à la production d'un rapport contenant des recommandations sur la façon d'améliorer la réaction du gouvernement à l'initiative concernant les

réfugiés syriens. Compte tenu de ce que vous venez de dire, pouvez-vous formuler une brève recommandation sur la façon de remédier aux lacunes et aux défis que vous affrontez en offrant des services aux réfugiés syriens?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Nous serions heureux de fournir toute documentation ou tout rapport dont le gouvernement a besoin. Oui.

**L'hon. Michelle Rempel:** C'est très bien.

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Notre conseil scolaire a également pris contact avec le Conseil canadien des ministres de l'Éducation. Nous lui avons officiellement demandé — il regroupe tous les ministres provinciaux de l'Éducation — de travailler avec le gouvernement fédéral pour trouver des moyens de remédier aux lacunes et de nous permettre d'appuyer tous les étudiants réfugiés syriens qui se sont présentés aux écoles de tous les conseils scolaires du pays.

**L'hon. Michelle Rempel:** Très bien.

Je voudrais maintenant prendre quelques instants, avec la permission de nos témoins et de mes collègues. Comme nous approchons de la fin de la session, j'ai un important article à inscrire à l'ordre du jour.

Je propose: Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité étudie des options pour accélérer la venue de jeunes filles yézidites de la Syrie et de l'Iraq en tant que réfugiées au Canada. Que cette étude s'échelonne sur au moins deux réunions, d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2016; que des représentants du Ministère soient présents pour un minimum de 2 rencontres; que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le gouvernement dépose une réponse globale.

Je vais juste donner quelques brèves explications.

**Le président:** Madame Rempel, avant que vous le fassiez, je voudrais vous dire que la période d'avis n'est pas encore écoulée. Cela ne fait pas 48 heures, de sorte que nous aurons l'occasion d'en discuter plus tard cette semaine.

**L'hon. Michelle Rempel:** Nous le ferons donc jeudi.

**Le président:** Vous pouvez poursuivre. Il vous reste trois minutes et demie.

• (1140)

**L'hon. Michelle Rempel:** Je m'adresse encore aux représentantes du Conseil scolaire de Calgary. En ce qui concerne vos recommandations, on nous a dit qu'il serait nécessaire d'avoir une réponse plus concertée. Certains de mes collègues m'ont rapporté que le ministre a dit que l'éducation relève de la compétence provinciale.

Même si cela est vrai, ne croyez-vous pas, compte tenu du volume et de la complexité des besoins des réfugiés syriens, que vous pourriez avoir vous-mêmes besoin d'une aide supplémentaire ou d'un programme spécial quelconque pour donner les services nécessaires à ces étudiants venus à Calgary?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Nous croyons que lorsque le gouvernement fédéral décide d'accepter des réfugiés, il devrait s'entendre avec les provinces sur la mise en oeuvre de cette décision. Les conseils scolaires sont tenus d'accepter les étudiants, mais ils ont besoin d'aide pour le faire.

Nous avons ouvert nos portes à tous les étudiants qui sont arrivés, mais c'est un important fardeau financier pour notre système, un fardeau que nous avons quantifié: jusqu'ici, nous avons dû trouver 2,6 millions de dollars dans notre budget et faire les rajustements nécessaires pour soutenir chacun de ces étudiants.

Il est essentiel pour nous que tous les ordres de gouvernement unissent leurs efforts afin d'assurer le succès de ces étudiants réfugiés ainsi que de tous les réfugiés qui arrivent dans notre pays.

**L'hon. Michelle Rempel:** S'il me reste encore du temps, j'ai une dernière question à poser à M. Sawaf.

Vous avez dit dans votre exposé préliminaire que ces réfugiés sont simplement laissés à eux-mêmes. Est-ce que vous-même ou votre collègue pouvez décrire ce que cela signifie pour la communauté en ce qui concerne les perspectives d'intégration dans l'économie canadienne et toute autre difficulté que les réfugiés rencontrent? En termes concrets, que voulez-vous dire par « laissés à eux-mêmes »?

**M. Imadeddin Sawaf:** Cela veut dire littéralement laissés à eux-mêmes. Une fois qu'ils ont quitté l'hôtel pour aller dans un logement, ils doivent se débrouiller tout seuls. Personne ne leur dit ce qu'il y a à faire ensuite. Faut-il aller d'abord inscrire les enfants à l'école? Faut-il en premier essayer de trouver un médecin de famille? Faut-il reconnaître le quartier? Que dois-je faire?

**L'hon. Michelle Rempel:** Notre étude a pour but de formuler des recommandations pour améliorer la situation. Qu'est-ce que vous recommandez vous-même pour remédier à cette lacune? Qu'est-il possible de faire?

**M. Imadeddin Sawaf:** Qu'est-il possible de financer? Peut-être de nouveaux organismes. Je ne cherche à blâmer aucun organisme, mais il faudrait peut-être donner aux membres de la communauté l'occasion de servir eux-mêmes la communauté à leur tour. Je parle de gens qui seraient qualifiés, qui savent établir des contacts et qui peuvent aider les réfugiés à s'établir et faciliter et accélérer le processus d'intégration.

**L'hon. Michelle Rempel:** Pouvez-vous penser à des exemples précis de moyens par lesquels le gouvernement fédéral pourrait offrir ce genre de services?

**M. Imadeddin Sawaf:** Il peut le faire en finançant un nouvel organisme. En effet, s'il continue à financer encore et toujours la même chose, nous aurons encore et toujours les mêmes problèmes.

On nous dira, je le sais, qu'il y a un problème de main-d'oeuvre, qu'on ne s'attendait pas à recevoir autant de réfugiés, mais je pense que les fonds nécessaires ont déjà été prévus. Il faudrait peut-être les donner à des gens plus qualifiés ou à des gens qui peuvent vraiment offrir des services à ces réfugiés. Il faudrait peut-être créer un programme pour les réfugiés syriens. Je suppose que ce serait un programme temporaire. Si on leur offre des services, on pourrait peut-être les rendre plus...

**Le président:** Merci, monsieur Sawaf.

**M. Imadeddin Sawaf:** Je vous en prie.

**Le président:** Madame Kwan, vous avez sept minutes.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Merci beaucoup.

Dans la même veine, monsieur Sawaf, vous avez parlé de financer de nouveaux organismes. Voulez-vous parler, par exemple, de gens qui ont eux-mêmes été réfugiés, qui sont passés par là, qui font maintenant du bénévolat sans faire partie d'un organisme que le gouvernement finance et qui, par conséquent, font ce travail de leur propre initiative? Proposez-vous que de nouvelles organisations, qui n'ont jamais auparavant reçu de fonds du gouvernement, aient maintenant accès à des fonds publics pour coordonner les efforts déployés et offrir de l'aide aux réfugiés?

**M. Imadeddin Sawaf:** C'est exactement ce que je voulais dire.

**Mme Jenny Kwan:** D'accord, je vous remercie.

Madame Allhalaq, j'aimerais mieux comprendre votre histoire. Je vais poser des questions, une seule à la fois, pour que nous puissions comprendre ce qui vous arrive.

Tout d'abord, pouvez-vous nous dire combien de temps vous avez passé à l'hôtel à votre arrivée au Canada?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Deux mois.

**Mme Jenny Kwan:** Qui vous a aidé à trouver un logement permanent?

• (1145)

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** L'ISS a cherché un logement pendant deux mois, mais n'en a pas trouvé. Ensuite, nous en avons trouvé un dans le quartier. Plus de 10 familles qui vivaient dans le même complexe ont eu le même problème.

**Mme Jenny Kwan:** Est-ce qu'un volontaire est venu vous aider à trouver un logement?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Non. Ils cherchaient des gens, mais ils nous ont dit en fait: « Vous êtes sur une liste d'attente. Nous avons 40 familles qui sont venues à l'hôtel. Par conséquent, attendez jusqu'à ce que votre tour arrive. » L'attente était trop longue. Nous voulions inscrire les enfants à l'école et utiliser le temps pour étudier dans notre intérêt et celui de nos enfants.

**Mme Jenny Kwan:** Est-ce qu'Imadeddin, qui est assis à côté de vous, vous a aidé à trouver un logement?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Oui.

**Mme Jenny Kwan:** Vous avez mentionné dans votre exposé que vous aviez des problèmes de santé. Pouvez-vous nous dire en quoi ces problèmes consistent et nous parler de ce qui vous est arrivé lorsque vous avez essayé d'accéder à des soins?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Pendant que j'étais à l'hôtel, je leur ai dit que j'avais un problème et que j'avais besoin d'aller voir un médecin. Ils m'ont envoyé chez un médecin. Ils ont fourni une voiture, et un interprète était présent. Au deuxième rendez-vous, l'ISS a fait venir l'interprète, mais m'a dit que je devais me débrouiller moi-même pour rentrer à l'hôtel. Je leur ai dit que si je sortais de l'immeuble pour aller dans la rue, je ne saurais pas me retrouver. Je les ai priés de m'attendre. Finalement, elle m'a accompagnée.

Je vais à différents endroits toute seule. La plupart du temps, il n'y a pas d'interprète. Lorsque j'appelle les différentes organisations, comme DIVERSEcity et les autres organismes qui nous ont accueillis à notre arrivée, pour dire que j'ai un rendez-vous à l'hôpital et que j'ai besoin d'un interprète, on me répond que je dois les avertir un mois d'avance. Le problème, c'est que je n'apprends que j'ai un rendez-vous qu'un ou deux jours avant, de sorte que je ne peux pas les avertir un mois d'avance. Voilà ce que je dois souffrir chaque fois.

**Mme Jenny Kwan:** Si j'ai bien compris, on vous a trouvé un cancer du sein. Est-ce exact?

**Mme Eman Allhalaq:** Oui.

**Mme Jenny Kwan:** Combien de temps a-t-il fallu pour établir ce diagnostic? Quels problèmes avez-vous eus entretemps pour obtenir ce renseignement?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Pendant quatre mois, j'ai fait la navette entre mon logement et l'hôpital pour subir différents tests et aller à des rendez-vous. Deux mois après la mammographie, le médecin a dit qu'il y avait des cellules cancéreuses et que je devais avoir d'autres tests. Je ne sais pas si on m'a appelée sans laisser un message, mais ils m'ont dit en substance que c'est l'hôpital qui doit m'appeler directement et qu'on ne donnerait aucune réponse si quelqu'un d'autre essaie d'appeler l'hôpital en mon nom.

**Mme Jenny Kwan:** Les problèmes sont-ils attribuables à l'interprétation, ou bien était-ce simplement difficile d'entrer en contact avec l'hôpital pour obtenir le diagnostic?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Eh bien, j'appelle l'hôpital, j'y vais parfois, et je me rends compte qu'il n'y a pas d'interprète. Je n'arrive donc pas à communiquer avec eux. Parfois, j'appelle M. Imad pour essayer d'avoir de l'aide, mais on me dit non, qu'il faut que quelqu'un m'accompagne dans la salle pour discuter des tests. Ensuite, le rendez-vous a été reporté à la semaine suivante. Finalement, c'est l'hôpital et pas l'organisme qui a fait venir un interprète.

**Mme Jenny Kwan:** Combien de temps avez-vous perdu dans tout ce va-et-vient sans pouvoir obtenir l'information à cause des problèmes de langue? Avez-vous dû attendre deux ou trois semaines avant d'avoir votre diagnostic?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Eh bien, la première semaine où je suis allée, il n'y avait pas d'interprète. La deuxième semaine, ils m'ont appelée pour que j'aie chercher les résultats. Encore une fois, j'y suis allée, mais il n'y avait pas d'interprète pour me donner les résultats. Il y avait là quelqu'un d'autre qui était originaire de l'Irak. Quand j'ai dit que je ne comprenais pas, cette personne s'est offerte pour m'aider. Mais je devais avoir quelqu'un avec moi pendant que je recevais ces nouvelles tellement traumatisantes. Une fois de plus, on m'a reconduite chez moi. Je suis ensuite allée à l'hôpital le lendemain et pendant que j'étais là, j'ai perdu connaissance pendant deux heures.

• (1150)

**Le président:** Madame Kwan, il vous reste 20 secondes.

**Mme Jenny Kwan:** D'accord.

Finalement, est-il vrai qu'on a offert aux réfugiés syriens d'assister régulièrement à une réunion à la bibliothèque pour avoir l'occasion de parler aux travailleurs d'établissement de l'organisme et obtenir de l'aide? Pouvez-vous nous en parler?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Les organismes ont des bureaux. Nous y allons, mais ils sont loin, et il n'est pas facile pour nous d'y aller. Nous y sommes allés la première fois. La deuxième fois, ils nous ont dit qu'il y a un bureau à la bibliothèque et que nous pourrions peut-être y aller le lundi ou le mardi. Lorsque nous nous sommes rendus à la bibliothèque, nous avons trouvé le bureau fermé. En général, les gens qui se trouvent à la bibliothèque n'étaient pas sûrs de l'heure à laquelle les différents travailleurs devaient arriver.

**Le président:** Je vous remercie.

Madame Zahid, vous avez sept minutes.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins pour les renseignements qu'ils nous ont présentés.

Ma question s'adresse aux représentantes du Conseil scolaire du district de Calgary.

Je sais que le ministre John McCallum a pris contact avec ses homologues provinciaux pour discuter des moyens que le gouvernement fédéral peut mettre en œuvre afin d'aider davantage les provinces à accueillir les nouveaux réfugiés syriens. Je sais que les provinces ont été consultées quant au nombre d'immigrants qu'elles pouvaient prendre sur le total de 25 000. Sans perdre de vue les questions de compétence, y a-t-il des programmes ou des pratiques exemplaires que le gouvernement fédéral peut offrir pour faciliter l'intégration des nouveaux venus au Canada?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Je ne suis pas au courant d'une approche fondée sur les pratiques exemplaires, mais je sais que plusieurs conseils scolaires du pays, notamment de Halifax et de la Colombie-Britannique, ont approché notre conseil scolaire en particulier au sujet du programme LEAD que nous offrons à tous les étudiants réfugiés qui viennent chez nous.

Il s'agit d'un programme spécialisé qui intervient dès l'arrivée des étudiants à nos centres de réception. Nous déterminons leur niveau d'alphabetisation à l'écrit et à l'oral ainsi que le niveau des études officielles qu'ils ont suivies. Nous les plaçons ensuite dans de petites classes comptant au plus 15 étudiants encadrés par un enseignant et un membre du personnel de soutien. Ces personnes ont beaucoup d'expérience en perfectionnement professionnel et en éducation d'étudiants ayant vu ou subi des traumatismes ou ayant des insuffisances sensibles. Une fois que les étudiants ont passé un certain temps dans ces classes, ils sont évalués d'une manière très cohérente pour déterminer le placement qui leur convient le mieux. Ils ne sont placés dans des classes ordinaires que lorsqu'il est établi qu'ils sont capables de faire la transition. Il arrive que nos étudiants réfugiés passent jusqu'à deux ans dans ces classes LEAD.

D'autres conseils scolaires viennent nous demander ce que nous faisons pour que nos étudiants aient autant de succès. Nous ne voulons pas nous vanter, mais nous sommes quand même très fières de notre système scolaire et de la façon dont nous travaillons avec nos étudiants réfugiés et leurs familles pour assurer le succès de chacun.

**Mme Salma Zahid:** Dans le cadre de votre programme LEAD, développez-vous les capacités des étudiants en anglais élémentaire ou bien, dans le cas des étudiants de niveau secondaire, leur inculquez-vous aussi des notions de mathématiques et de sciences? Vous limitez-vous à leur enseigner l'anglais?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Non. C'est une expérience scolaire globale qui comprend aussi la conscience culturelle et l'intégration dans une ville du Canada. Comme nos étudiants viennent de tous les niveaux, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, nous déterminons les besoins de chacun, puis mettons en place les soutiens voulus pour qu'ils réussissent.

**Mme Salma Zahid:** Je vous remercie.

Ma question suivante adresse aux représentantes de n'importe quel conseil scolaire.

Beaucoup d'étudiants parmi les nouveaux venus ont sans doute quitté l'école depuis un certain temps et ont été obligés de fuir leur maison et de vivre n'importe comment, ce qui a sûrement occasionné des traumatismes. À cause de ce facteur, il doit être difficile pour eux de s'adapter à la vie scolaire canadienne et de réaliser leur plein potentiel. Mettez-vous à la disposition des étudiants traumatisés des services de counseling pouvant améliorer leur état mental?

•(1155)

**Mme Anne-Marie Hagel (Superviseure, Apprentissage adapté, Calgary Catholic School District):** Bonjour. Je représente le District scolaire catholique de Calgary.

Nous offrons un programme dans le cadre de ce que nous appelons notre équipe interculturelle. L'équipe compte deux psychologues-conseils et neuf conseillers qui offrent du counseling en traumatisme et du soutien en santé mentale.

Nous avons constaté une hausse du nombre de renvois qui nous arrivent chaque année. Près de la moitié de ces renvois concernent du soutien en santé mentale. Nous essayons d'aider les étudiants et leurs familles. S'ils ont besoin d'un traitement à long terme, nous envisageons un renvoi à l'extérieur du district.

Nous veillons également à avoir des interprètes et essayons de faire en sorte que les membres de l'équipe interculturelle puissent travailler directement avec les familles. Il est donc nécessaire, pour les appuyer, d'avoir des communications claires.

**Mme Salma Zahid:** Je sais qu'à part l'étude en classe, l'intégration dans la vie sociale grâce à des activités parascolaires est également importante pour les nouveaux venus. Nous avons eu l'occasion d'entendre des représentants des Clubs garçons et filles du Canada, qui nous ont expliqué ce qu'ils faisaient dans le cadre des programmes conçus pour les nouveaux venus.

Collaborez-vous avec des organisations de ce genre pour pouvoir offrir aux nouveaux venus et à d'autres étudiants des activités parascolaires?

**Mme Jeannie Everett:** Je représente le conseil scolaire public de Calgary. Oui, bien sûr. Nous avons un partenariat avec la Calgary Bridge Foundation for Youth ainsi qu'avec les Clubs garçons et filles du Canada. Nous essayons d'améliorer les activités parascolaires pour les étudiants et nous favorisons l'acquisition de l'anglais au cours d'activités périscolaires. Nous avons un riche programme que nous offrons en collaboration avec nos partenaires.

**Le président:** Madame Zahid, je crois que les représentantes du conseil scolaire de Peel voulaient répondre à votre question précédente.

**Mme Salma Zahid:** D'accord. Allez-y, je vous prie.

**Mme Louise Clayton:** À part nos travailleurs sociaux qui offrent des services de counseling à nos étudiants syriens, nous avons un partenariat avec le Centre canadien pour les victimes de torture, dont des représentants viennent une fois par semaine à nos centres We Welcome the World pour offrir du counseling sur place. Le centre, qui a son siège à Toronto, nous envoie des travailleurs à Mississauga une fois par semaine. Nous nous efforçons de trouver des occasions pour intensifier le service parce que nous avons déjà un certain arriéré.

**Mme Zaiba Beg:** Je peux ajouter quelque chose au sujet des programmes sociaux parascolaires. Pendant l'été, nous veillons en particulier à offrir le plus possible d'occasions aux étudiants qui ont des lacunes dans leur éducation. Grâce à des programmes qui existent déjà, comme le camp I Can et le camp SAIL, nous essayons d'aider les étudiants de langue arabe et leur demandons d'appuyer à leur tour le programme du camp I Can.

Je vous remercie.

**Le président:** Merci.

Monsieur Saroya, vous avez cinq minutes.

**M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de nous avoir présenté leurs points de vue sur les moyens d'améliorer notre système.

Ma première question s'adresse à M. Imad. Me permettez-vous de vous appeler M. Imad?

Si j'ai bien compris, vous avez dit et répété que nous payons de l'argent aux mauvais organismes, qui n'aident pas vraiment les réfugiés. Ils ne font pas ce qu'ils sont censés faire. Sauf erreur, vous avez également dit que ces organismes sont payés par le gouvernement et par les contribuables, mais qu'ils ne font pas ce qu'ils ont à faire. Est-ce exact? C'est bien cela que vous dites?

**M. Imadeddin Sawaf:** Oui, tant que je ne cause d'ennuis à personne.

**M. Bob Saroya:** Il n'y a pas d'ennuis. Nous apprenons tous.

**M. Imadeddin Sawaf:** C'est une courbe d'apprentissage. Vous avez raison.

**M. Bob Saroya:** C'est exactement ce que nous essayons de faire ici.

**M. Imadeddin Sawaf:** Ces organismes ont peut-être eu du succès auparavant dans le cadre d'autres services. Toutefois, dans le cas des réfugiés syriens, non, ils n'ont pas eu de succès. Par conséquent, oui, vous avez raison. Ce que vous avez entendu est exact.

**M. Bob Saroya:** Qu'aimeriez-vous changer dans ces organismes avec lesquels vous travaillez? Que ce soit un organisme ou l'autre, il n'y a pas de différence. Le gouvernement — c'est-à-dire les contribuables — paie ces gens. Quelles sont les choses qu'ils sont censés faire, mais qu'ils ne font pas? Personne ne risque des ennuis ici.

•(1200)

**M. Imadeddin Sawaf:** Non, non, je sais. C'est comme lorsque Jenny m'a posé la question. Je crois que nous devrions donner aux autres organismes, qui n'ont pas été financés auparavant par des programmes gouvernementaux, une chance de recevoir de l'argent pour aider vraiment les réfugiés syriens ou les gens qui ne savent plus où ils en sont. Il serait peut-être possible de créer quelque chose de nouveau, qui n'a pas été financé auparavant, pour les réfugiés syriens afin de leur permettre temporairement de faire la transition.

Est-ce la première fois que vous entendez dire que les organisations à but non lucratif n'ont pas été financées pour servir la communauté syrienne, ou qu'on ne leur a pas demandé de faire un effort à 100 %? Est-ce quelque chose de nouveau pour vous? Si le Comité n'en a jamais entendu parler, c'est peut-être que cela se passe uniquement en Colombie-Britannique ou dans la vallée du bas Fraser où nous le constatons. Mais, oui, je crois que l'argent va aux gens. Le financement est là. On peut donc supposer que l'argent est versé, mais il va à des gens qui n'ont pas les compétences nécessaires.

**M. Bob Saroya:** Vous dites donc que le financement est là, mais que ceux qui en bénéficient ne font pas leur travail.

**M. Imadeddin Sawaf:** Oui.

**M. Bob Saroya:** Que feriez-vous différemment si un autre groupe de Syriens ou un autre groupe de réfugiés arrivait? Pour l'avenir, qu'est-ce que vous recommandez de faire d'une manière autre que celle que vous avez vue?

**M. Imadeddin Sawaf:** Tout d'abord, je n'engagerai pas des gens simplement en fonction du nombre. On avait besoin d'interprètes. Ils en ont donc engagé, c'est vrai, mais aucun n'était compétent. On fait venir de différentes régions des gens qui ne comprennent pas l'accent syrien, par exemple. Personnellement, je peux comprendre la plupart des accents arabes, même ceux du Maroc ou de la Tunisie, mais cela est rare. En fait, les gens d'ici ne comprennent pas l'arabe de Syrie, ce qui fait que leur interprétation est fautive.

Je vais vous donner un exemple qui concerne uniquement l'interprétation. Il y a une dame qui devait aller faire de l'interprétation pour une réfugiée syrienne qui venait d'être opérée. On m'a appelé pour me prier de venir. J'ai laissé mon travail, et je suis parti. Après l'opération, la dame est venue et a dit: « Je regrette, j'étais en retard. » Quoi qu'il en soit, je me suis assis à côté pour écouter ce que l'infirmière lui disait: instructions, médicaments, ce qu'il fallait savoir, ce qu'il fallait éviter, etc. Une fois le message interprété, je me suis dit que c'était faux. La dame avait dit à la réfugiée de ne pas trop manger et d'éviter d'abuser des plats épicés. Elle lui a dit de faire attention aux aliments épicés. J'avais envie d'intervenir pour dire: Non, non, elle ne doit absolument pas prendre de plats épicés.

Quoi qu'il en soit, c'est la situation. Certaines personnes n'ont pas les compétences nécessaires. Cette dame connaissait à peine l'arabe, mais elle était payée pour interpréter.

**M. Bob Saroya:** Ce que j'entends aujourd'hui est complètement différent de ce que le ministre de l'Immigration nous dit à la Chambre des communes. Il affirme que tout va bien partout. De toute évidence, les choses ne vont pas aussi bien que le ministre nous le dit.

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**M. Bob Saroya:** Eman, combien y'a-t-il de Syriens dans votre complexe?

**Mme Eman Allhalaq:** [*Le témoin s'exprime en arabe.*]

**Le président:** Il y a un problème à l'interprétation.

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Il y a 50 familles.

**Le président:** Monsieur Chen.

**M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.):** Monsieur le président, ma première question s'adresse aux représentantes du Conseil scolaire de Calgary.

Vous avez dit qu'il n'y a pas eu de consultations avec le gouvernement fédéral. D'après les fonctionnaires qui ont témoigné devant le Comité la semaine dernière, des consultations ont eu lieu entre les partenaires intergouvernementaux, y compris les provinces et les municipalités. Votre gouvernement provincial n'a-t-il pas consulté votre conseil scolaire? Vous n'avez eu aucun entretien relatif à l'établissement des réfugiés syriens?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** C'est exact. Nous avons été informés que des étudiants viendraient en Alberta, mais nous n'avons pas été consultés. La province nous a demandé de noter tous les coûts assumés à l'égard des étudiants réfugiés syriens qui entreraient dans notre système. Nous avons cru que le gouvernement provincial promettait ainsi de soutenir financièrement les conseils scolaires qui accueilleraient des étudiants réfugiés syriens.

**M. Shaun Chen:** La province vous a donc consulté. Dans le cadre des consultations intergouvernementales des autorités fédérales, cet apport aurait été mentionné.

Est-ce que votre conseil scolaire est membre de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires?

• (1205)

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Nous faisons partie de l'association par l'entremise de l'Association des conseils scolaires de l'Alberta.

J'aimerais répéter que nous n'avons pas été consultés. On nous a simplement demandé de noter les coûts assumés.

**M. Shaun Chen:** D'accord.

Les coûts mentionnés plus tôt consistaient en dépenses supplémentaires de 2,6 millions de dollars. Votre gouvernement provincial vous a demandé de l'informer du nombre de réfugiés syriens inscrits à votre conseil scolaire, n'est-ce pas? Je vois que vous hochez la tête.

Pouvez-vous me dire ce qu'il adviendra de ces 2,6 millions?

**Le président:** Allez-y, je vous en prie.

**Mme Jeannie Everett:** En ce qui concerne les dossiers de ces étudiants, nous avons des moyens de tenir le compte, et le gouvernement aurait accès à ces chiffres. Nous pouvons certainement faire une récapitulation afin de produire un rapport au sujet de ces étudiants.

Il y a des moyens de suivre ces renseignements pour qu'il soit facile de les transmettre au gouvernement provincial, qui peut aussi les extraire directement.

**M. Shaun Chen:** Le gouvernement n'a cependant jamais demandé ces chiffres.

**Mme Jeannie Everett:** Il ne les a jamais demandés en particulier avec l'intention de...

**M. Shaun Chen:** Votre gouvernement provincial va-t-il couvrir ces coûts de 2,6 millions de dollars qui ont contribué à l'établissement des réfugiés syriens?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Non, non.

**Des voix:** Non.

**M. Shaun Chen:** Non. D'accord.

Le ministre a dit la semaine dernière, je le sais, que l'éducation relève de la compétence provinciale. En Ontario, par exemple, le gouvernement provincial a demandé au conseil scolaire de présenter une demande au milieu de l'année indiquant le nombre d'étudiants réfugiés syriens, ainsi que leur répartition par école. En fait, le gouvernement ontarien a déclaré ensuite qu'il réviserait les paiements de transfert à la fin de l'année scolaire.

Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait financer directement les conseils scolaires en fonction, par exemple, du nombre d'étudiants en éducation spéciale et du nombre d'étudiants nouvellement immigrés? Comment le système est-il conçu dans votre conseil scolaire et votre province lorsque des étudiants s'inscrivent au milieu de l'année? C'est une chose qui arrive souvent. Les nombres peuvent fluctuer. Dites-vous que votre gouvernement provincial vous finance uniquement le 30 septembre en fonction du nombre d'étudiants à plein temps que vous avez dans votre conseil scolaire, puis qu'il vous souhaite bonne chance pour le reste de l'année?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** C'est exact.

En Alberta — je ne peux rien dire au sujet des autres provinces —, nous avons la date limite du 30 septembre. Tous les conseils scolaires de la province reçoivent alors du financement pour chaque étudiant inscrit dans nos districts scolaires. Au-delà, les conseils scolaires doivent eux-mêmes faire des rajustements pour les étudiants qui arrivent.

Ce qu'il y a de particulier dans ce cas, c'est l'arrivée massive d'étudiants réfugiés syriens. Compte tenu du fait qu'ils ont d'importants besoins complexes et qu'ils sont marqués, traumatisés par la guerre et doivent recevoir un soutien particulier, nous sommes frustrés en voyant que ni le gouvernement provincial ni le gouvernement fédéral ne veut assumer la responsabilité d'aider le conseil scolaire à travailler avec ces étudiants.

**M. Shaun Chen:** Je vous remercie.

Je sais que...

**Le président:** Il reste 20 secondes.

**M. Shaun Chen:** En février dernier il y a eu des incidents à l'école Wilma Hansen, du quartier de Queensland. Les murs du bâtiment ont été vandalisés.

Pouvez-vous nous dire si la communauté scolaire de Calgary a tiré des enseignements de ces incidents?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Nous avons été très perturbés quand, à deux reprises, des inscriptions irrespectueuses ont été faites sur les murs de l'une de nos écoles. Cela nous a donné l'occasion de parler à nos étudiants et à notre communauté de l'importance qu'il y a à inclure tout le monde, à reconnaître la diversité et à veiller à ce que chaque étudiant se sente bien accueilli dans le district de Calgary.

**Le président:** Je vous remercie.

Madame Rempel, vous avez cinq minutes.

**L'hon. Michelle Rempel:** Madame Bowen-Eyre, avez-vous une idée des raisons pour lesquelles on vous a demandé de noter les coûts que vous avez assumés? J'imagine que c'est peut-être pour les envoyer au gouvernement provincial, qui voudra ensuite demander des fonds supplémentaires au gouvernement fédéral.

Croyez-vous que c'est une hypothèse raisonnable?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Je crois qu'elle est raisonnable, car j'y ai pensé moi-même. Au cours d'entretiens que j'ai eus avec notre ministre de l'Éducation, j'ai dit clairement que pour appuyer nos étudiants, nous avons besoin nous aussi d'un soutien financier.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous ouvrons nos portes à tous les étudiants qui se présentent, mais c'est un coût assez important pour tous nos étudiants s'il faut prélever cet argent sur notre budget.

• (1210)

**L'hon. Michelle Rempel:** Les 2,6 millions que le Conseil scolaire de Calgary a dépensés vous ont placés en situation de déficit. Est-ce exact?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Non, pas dans une situation de déficit, parce que nous essayons de jongler avec les ressources. Nous sommes financés d'après le nombre d'étudiants pour toute l'année scolaire. Nous essayons donc de jongler pour trouver les ressources nécessaires lorsque nous en avons besoin. Quand nous prélevons de l'argent dans un budget pour financer quelques étudiants, d'autres étudiants pourraient bien ne pas recevoir les services et le soutien dont ils ont besoin, certains travaux d'entretien des bâtiments pourraient ne pas être faits ou encore du personnel dont nous avons besoin dans d'autres secteurs pourrait ne pas être engagé.

**L'hon. Michelle Rempel:** Pour la gouverne du Comité, pouvez-vous décrire ce que vous entendez précisément par « jongler » et ce que cela représente comme coût d'option que vous avez dû faire cette année?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Nous obtenons, par exemple, certaines sommes pour les étudiants en langue anglaise. Nous savons que nous devons leur donner davantage de soutien, tout comme nos collègues du conseil scolaire catholique de Calgary. Nous reconnaissons en outre que, lorsque nous jonglons avec l'argent, cela nous oblige à augmenter la taille de nos classes pour tous les étudiants. Nous le faisons pour être en mesure de donner plus de soutien à tous. Les parents et les membres de la communauté nous disent qu'ils préféreraient des classes plus petites pour que tous nos étudiants se sentent bien appuyés.

**L'hon. Michelle Rempel:** Avez-vous eu à augmenter la taille de vos classes cette année parce qu'il vous fallait absorber ces frais supplémentaires de 2,6 millions de dollars?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Oui, il y a eu cette année une petite augmentation de la taille des classes.

**L'hon. Michelle Rempel:** C'est choquant.

Je tiens à vous dire, encore une fois, que nous avons entendu les fonctionnaires au Comité au début de notre étude. Ils ont dit qu'on n'avait prévu, ni pour maintenant ni pour plus tard, d'aider les conseils scolaires qui rendaient ce service.

Si mon hypothèse se confirme et que le gouvernement provincial demande à Ottawa de payer les coûts de ce service, pouvez-vous nous donner une idée — je vous le demande pour mes collègues parce que nous ne sommes ici que deux députés de l'Alberta — de ce que cela représente pour le gouvernement provincial compte tenu du ralentissement économique que connaît la province? Est-il vraisemblable que les conseils scolaires albertains voient leur budget considérablement augmenter dans la conjoncture actuelle?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Cette année, nous avons reçu notre budget. C'est une curieuse coïncidence, mais nous aurons, tout de suite après cette séance, une réunion du conseil scolaire public pour discuter de notre budget. La province nous a dit qu'il n'y aurait pas d'augmentation, de sorte que nous avons attribué exactement les mêmes montants à toutes nos écoles et à toutes nos classes pour cette année. Pour la prochaine année scolaire, nous nous attendons à un déficit de 20 millions de dollars au Conseil scolaire de Calgary. Une partie de ce déficit est attribuable au soutien que nous assurons à nos étudiants réfugiés syriens.

**L'hon. Michelle Rempel:** Je crois que tout le monde ici comprend que le Canada a le devoir d'aider les réfugiés syriens. Notre étude actuelle a pour but de déterminer les moyens de le faire. Il ne s'agit pas seulement de chiffres à inscrire sur une feuille de pointage.

Dans cette situation, oui, l'éducation publique est une responsabilité provinciale, mais, compte tenu de l'arrivée massive des réfugiés dans un court laps de temps, croyez-vous qu'il aurait été raisonnable que le gouvernement consulte les conseils scolaires et offre peut-être une réponse plus énergique?

Je crois qu'il ne vous reste que deux secondes.

**Le président:** Une réponse de 20 secondes, s'il vous plaît.

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Oui, je crois que c'est exact. À bien y penser, le nombre d'élèves que nous avons reçus représente l'équivalent de cinq écoles primaires.

**Une voix:** Une seule.

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Je m'excuse, je voulais dire une école primaire avec 414 élèves.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur Tabbara, j'ai cru comprendre que vous partagez votre temps avec M. Chen.

**M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.):** C'est exact.

**Le président:** Vous avez alors deux minutes et demie.

• (1215)

**M. Marwan Tabbara:** Je remercie tous les témoins que nous avons entendus aujourd'hui. J'ai trouvé très utiles les exposés que vous avez présentés au Comité.

J'ai beaucoup entendu parler de l'accès aux soins de santé. C'est avec fierté que j'ai appris le rétablissement intégral du Programme de santé intérimaire, le 1<sup>er</sup> avril 2016. Il avait été supprimé auparavant, ce qui avait rendu vulnérables beaucoup de nouveaux venus. Je suis donc très heureux que le programme ait été rétabli.

Ma première question s'adresse aux représentantes du Conseil scolaire du district de Peel.

Les jeunes Syriens qui n'ont pas été à l'école depuis longtemps ont des difficultés très particulières parce que le concept même de l'école représente pour eux un défi. Les niveaux de littéracie sont bas, et les enfants ont subi des traumatismes. Pouvez-vous nous expliquer brièvement ce que vous faites pour aider ces enfants à rattraper le temps perdu et à surmonter leurs traumatismes?

**Mme Zaiba Beg:** En tout premier lieu, il y a le simple fait d'être à l'école. L'orientation vers l'école a nécessité un grand ajustement de la part des étudiants, ajustement qui se poursuivra pendant l'année prochaine.

Nous avons reçu du ministère ontarien de l'Éducation un cadre entièrement consacré aux aptitudes d'apprentissage que les enfants doivent avoir à l'école. Il s'agit pour eux de se sentir en sécurité et de faire différentes choses axées sur la coopération et la responsabilité. Grâce à des séances de perfectionnement professionnel, les enseignants ont également été informés de ce que nous faisons et sont chargés de déceler les signes de troubles émotifs et de déterminer les moments où ils peuvent, comme enseignants, intervenir pour inciter les étudiants à être plus présents.

Nous avons fourni aux écoles une série de livres, en anglais et en arabe, qui permettent aux étudiants de parler de leurs sentiments et de leurs émotions. Lorsque les enseignants commencent à voir des signes qui dépassent la portée de ce qu'ils font, ils le signalent à l'équipe de l'école ou au directeur pour faire intervenir des travailleurs sociaux.

Je suis vraiment satisfaite de ce soutien. Bien sûr, nous pouvons toujours en utiliser davantage.

**M. Marwan Tabbara:** Merci beaucoup.

À vous, Shaun.

**M. Shaun Chen:** Ma question s'adresse aussi aux représentantes du Conseil scolaire du district de Peel.

Je sais que vous avez un vaste éventail de services que vous mettez à la disposition des nouveaux venus dans le cadre de votre initiative multiculturelle d'établissement. Vous collaborez avec des organismes locaux et d'autres conseils scolaires et recevez du financement du gouvernement fédéral, notamment pour les travailleurs d'établissement dans les écoles.

Compte tenu de ce que vous avez entendu aujourd'hui des multiples besoins des enfants réfugiés syriens, croyez-vous être suffisamment équipés, compte tenu de votre expertise et du travail que vous faites localement sur le terrain, pour travailler avec les organismes locaux, les autres conseils scolaires et vos bailleurs de fonds provinciaux afin d'affronter certaines de ces difficultés?

**Mme Louise Clayton:** Oui, nous sommes bien équipés.

Nous avons à Peel un vaste réseau comprenant non seulement nos fournisseurs MSEP, mais tous les organismes du district. Nous avons des réunions trimestrielles avec notre bailleur de fonds fédéral, la Région de Peel et d'autres organismes communautaires. Nous nous efforçons de coordonner les services. Nous nous sentons très bien équipés.

Bien sûr, l'afflux massif et le manque de travailleurs d'établissement pouvant travailler en arabe sur le terrain ont compliqué notre tâche visant à orienter autant de familles que possible vers les services. Toutefois, pour ce qui est de la coordination entre organismes, je crois que nous sommes très bien équipés.

**M. Shaun Chen:** J'ai l'impression que vous faites un excellent travail.

Vous êtes également membres de l'Association des conseils scolaires publics de l'Ontario et de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires, n'est-ce pas?

**Mme Louise Clayton:** C'est exact.

**M. Shaun Chen:** Y a-t-il eu des discussions, à l'une des deux associations, au sujet de la façon dont les conseils scolaires du pays ont affronté le problème d'établissement des réfugiés syriens et des moyens de communiquer les pratiques exemplaires — comme l'excellent travail que vous faites à Peel — aux autres conseils scolaires du pays?

**Mme Louise Clayton:** Je ne fais partie d'aucun comité particulier, mais je sais qu'il y a des discussions à ce sujet.

Je participe aux travaux d'un groupe de travail au ministère de l'Éducation. Nous avons là des représentants de différents fournisseurs de services, d'organisations et de conseils scolaires. Bien sûr, nous parlons de l'échange des pratiques exemplaires et des moyens de faciliter l'établissement de nouvelles familles syriennes.

**Mme Zaiba Beg:** J'ajouterai aussi que le ministère de l'Éducation a offert des subventions au conseil scolaire. Nous avons demandé une subvention de 30 000 \$, qui nous a permis de présenter à nos enseignants et administrateurs scolaires d'excellentes séances d'apprentissage professionnel. Nous communiquons également avec les dirigeants des services d'anglais langue seconde de la province par l'entremise de notre réseau d'évaluation et de l'organisation provinciale ERGO.

**Le président:** Je vous remercie.

**Mme Louise Clayton:** Permettez-moi d'ajouter en conclusion que de nombreux conseils scolaires nous ont approchés pour profiter de notre expertise et de nos connaissances.

**Le président:** Merci.

Madame Kwan, vous avez trois minutes.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup.

Madame Allhalaq, je vais poursuivre dans la même veine que tout à l'heure. Vous avez mentionné que les services d'établissement ont offert de rencontrer les réfugiés syriens à la bibliothèque. Quand vous allez là, les gens ne savent pas... Vous n'arrivez pas à joindre les travailleurs d'établissement pour obtenir de l'aide. Est-ce exact?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Non. Lorsque nous les rencontrons ou les appelons, ils nous disent que si nous avons besoin de leurs services, nous devons aller les retrouver à un certain endroit. Et quand nous allons à l'endroit convenu, nous ne trouvons personne.

En général, nous n'arrivons pas à les trouver. Les bureaux sont très loin. Ils nous donnent des rendez-vous. Ils nous disent d'aller à la bibliothèque parce que la bibliothèque est l'endroit le plus proche de chez nous. Ils nous disent: « Venez nous rencontrer. »

Récemment, quand nous étions à l'hôtel, il y a eu un incendie, les services d'urgence ont emmené les enfants. Quelque temps plus tard, nous avons reçu une facture de plusieurs milliers de dollars pour les services d'ambulance. C'était 2 400 \$. Je ne savais pas quoi faire de cette facture. Je ne savais pas quelle était la solution.

J'ai pris contact avec Options Community Services et DIVERSE-city. J'ai laissé un message. Pendant trois jours, je ne savais pas quoi faire avec cette facture qu'on m'avait donnée. Finalement, j'ai demandé à cette école ce qu'il fallait que je fasse. Une personne m'a dit: « Donnez-moi ces papiers. Je vais arranger les choses pour vous. » Nous recevons continuellement toutes sortes de papiers. Nous essayons de prendre contact avec les services compétents pour trouver une solution, mais il arrive souvent que nous n'obtenions pas de réponse. Il n'y a pas de réponse.

● (1220)

**Mme Jenny Kwan:** Je vous remercie.

Pour la formation linguistique, vous avez mentionné dans votre exposé que vous y avez accès au centre S.U.C.C.E.S.S., mais il vous arrive de ne pas assister aux cours parce que vous n'avez pas de services de garde d'enfants. Est-ce exact?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Oui, nous avons attendu trois mois pour avoir des services de garde. Finalement, nous avons pris nous-mêmes quelques mesures. Par exemple, j'y vais le soir et mon mari y va dans l'après-midi. Nous essayons de nous arranger entre nous, mais mon mari est diabétique et ne peut pas surveiller ma fille tout le temps. Je ne peux pas lui laisser cette responsabilité. Il ne peut pas l'assumer complètement.

Il y a aussi le problème de la garde d'enfants à l'école. Nous avons accès à des services de santé, mais le problème, c'est qu'il faut attendre huit ou neuf mois pour la garderie. Il y a des gens qui attendent un an ou un an et demi avant que leurs enfants n'aient une place à la garderie. Pendant ce temps, nous devons rester à la maison pour nous occuper des enfants.

**Le président:** Il vous reste 10 secondes.

**Mme Jenny Kwan:** Même si vous êtes admissible aux subventions pour enfants, vous ne pouvez pas obtenir une place parce qu'il n'y en a pas qui soient libres à la garderie.

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Oui, c'est exactement cela.

**Le président:** Merci.

Monsieur Kang, vous avez sept minutes.

**M. Darshan Singh Kang (Calgary Skyview, Lib.):** Je vous remercie.

Tout d'abord, je veux féliciter les deux conseils scolaires de Calgary pour l'accueil qu'ils ont réservé aux étudiants réfugiés syriens. J'ai entendu des enseignants de ma circonscription, à Calgary Skyview, qui ont parlé des difficultés qu'ils ont en classe lorsqu'un nouvel étudiant arrive et qu'il n'a pas de soutien à la maison.

Pouvez-vous nous parler de quelques-uns des problèmes imprévus que vous avez dû affronter de la part des parents de ces enfants? Ce sont des problèmes que le gouvernement ne connaît peut-être pas, comme les horaires, l'aide pour faire les devoirs, la préparation d'une collation, etc. C'est ma première question.

**Mme Anne-Marie Hagel:** Nous avons une équipe multiculturelle qui aide les familles et les étudiants à s'adapter sur le plan culturel. Nous sommes conscients du fait que de nombreuses familles ne sont pas en mesure de soutenir ou de comprendre comment soutenir les étudiants qui commencent l'école dans le système canadien.

Grâce à notre soutien multiculturel, nos équipes interviennent. Nous offrons des séances pour permettre aux familles de s'intégrer dans le système scolaire et de connaître les différentes sources d'appui disponibles. Je crois que le fait de les inclure et de les encourager à venir à l'école leur donne confiance en eux-mêmes et les prépare à mieux réagir. Ainsi, ils participent davantage et se sentent plus intégrés dans le système.

Beaucoup d'autres organismes avec lesquels nous travaillons appuient également les familles qui ne sont pas prêtes ou qui ne peuvent pas donner le soutien nécessaire à leurs membres. Nous utilisons aussi ces organismes. Le Conseil scolaire de Calgary a mentionné la Calgary Bridge Foundation. Nous collaborons aussi avec l'Association des immigrantes de Calgary. Toutes ces organisations aident les familles qui ont ces besoins.

● (1225)

**M. Darshan Singh Kang:** Ma question suivante concerne toutes les organisations qui ont fait du bon travail pour aider les réfugiés syriens à s'établir à Calgary. Ai-je raison de penser qu'elles ont fait du bon travail? À votre avis, n'ont-elles pas fait un travail merveilleux?

**Mme Anne-Marie Hagel:** Oui, je le crois. Le Conseil scolaire de Calgary est du même avis.

**Une voix:** Absolument, c'est exact.

**M. Darshan Singh Kang:** On nous dit que le financement de l'éducation relève essentiellement du gouvernement provincial. Nous le savons. Nous avons entendu cela.

Nous savons aussi maintenant que ce que nous projetons de faire peut être très différent de ce que nous devons faire. Tandis que vous vous efforciez d'obtenir des résultats positifs de votre programme, quelles difficultés avez-vous découvertes que les ententes de financement provinciales et fédérales n'avaient pas prévues? De plus, quelles sont vos trois principales recommandations pour assurer le succès de cette initiative?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Pour nous, ce sont des circonstances exceptionnelles. Nous avons accueilli un grand nombre d'étudiants syriens venus au Canada comme réfugiés à un moment très précis. Nous devons mobiliser des appuis pour aider ces étudiants dans un environnement particulier leur permettant de faire la transition entre leur pays d'origine, le Canada et notre district scolaire. C'est le plus grand défi que nous affrontons.

Lorsque nous recevons quelques étudiants de temps en temps, nous pouvons nous en occuper et les intégrer dans notre district. Si nous en recevons un grand nombre dans une très courte période et que nous devons les soutenir, notre système est soumis à des contraintes considérables. Nous souhaitons que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral collaborent. Ainsi, si les mêmes événements se produisaient de nouveau, il y aurait un effort concerté avec les conseils scolaires qui enseignent tous les jours à ces étudiants.

Nous demandons également que le gouvernement fédéral et la province travaillent avec nous maintenant et nous aident en nous remboursant les fonds que nous avons déjà utilisés pour ces étudiants.

**M. Darshan Singh Kang:** Est-ce que le manque de financement a créé des pressions dans d'autres secteurs des programmes du conseil scolaire? De quelle nature étaient ces pressions?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Comme je l'ai dit, nous recevons continuellement des étudiants réfugiés, mais ils arrivent par petits groupes tout le long de l'année scolaire. De plus, certains d'entre eux ont une très bonne connaissance de l'anglais à leur arrivée. Ils ne viennent pas de pays déchirés par la guerre et n'ont pas subi les mêmes traumatismes que nos étudiants syriens. À cause de ces facteurs, les étudiants que nous accueillons ordinairement peuvent être placés dans nos classes ordinaires. Ils vivent dans leur propre communauté. Ils vont dans leurs écoles communautaires qui leur donnent l'appui nécessaire.

Les étudiants dont nous parlons aujourd'hui ont besoin d'un important soutien pour réussir. Nous avons créé 20 classes supplémentaires pour eux. Ils reçoivent un appui considérable. De ce fait, nos frais ne cessent pas de croître.

**Le président:** Il vous reste une minute.

**M. Darshan Singh Kang:** D'accord. Ma question suivante s'adresse à M. Sawaf.

Monsieur, vous avez parlé des organismes, qui n'ont pas fait ce que vous attendiez d'eux. Pour ma part, venant de Calgary, en Alberta, je crois que ces organismes font un travail magnifique.

À votre avis, quel pourcentage de ces organismes ne font pas le poids ou n'ont pas répondu à vos attentes? S'agit-il seulement des organismes bénévoles? Je crois que vous avez dit qu'aucun d'eux ne fait du bon travail.

**Le président:** Monsieur Sawaf, vous avez 10 secondes.

**M. Imadeddin Sawaf:** Je ne sais pas si c'est la même chose à Calgary, parce que je n'ai rien vu moi-même dans cette ville. Quand je parle de « tous les organismes », j'entends évidemment les organismes non gouvernementaux. Ils ne représentent sûrement pas le gouvernement, et ne reçoivent donc pas d'argent du gouvernement. Non, ils ne font pas du tout leur travail.

**Le président:** Merci.

Monsieur Saroya, vous avez sept minutes.

**M. Bob Saroya:** Merci, monsieur le président.

Michelle prendra deux minutes à la fin, et je prendrai les cinq premières minutes.

Ma première question s'adresse à Eman. Est-ce que tous vos enfants vont à l'école?

•(1230)

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** J'ai deux filles à l'école secondaire et un autre en 3<sup>e</sup> année. Par conséquent, il y en a trois qui sont inscrites en 3<sup>e</sup>, en 8<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année. La plus jeune reste à la maison.

Les plus vieilles sont restées pendant quatre ans en Jordanie sans aller à l'école.

**Le président:** Monsieur Saroya, nous avons arrêté la minuterie pendant que vous réglez vos difficultés techniques.

**M. Imadeddin Sawaf:** Les enfants sont à l'école.

**M. Bob Saroya:** Les enfants sont-ils à l'école?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Il y en a trois à l'école, mais la quatrième n'y va pas.

Les plus vieilles sont restées en Jordanie pendant quatre ans sans aller à l'école. Elles sont maintenant inscrites en 3<sup>e</sup>, en 8<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année. J'ai également une petite dernière qui reste à la maison. Elle ne va pas à l'école.

**M. Bob Saroya:** Comment vos filles qui vont à l'école trouvent-elles la vie au Canada? Après être restées si longtemps sans aller à l'école, aiment-elles apprendre maintenant?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Elles aiment l'école, elles aiment apprendre, mais il y a tant de choses qu'elles ne comprennent pas, même lorsque les interprètes essaient de les aider. Elles sont encore craintives. Elles ont peur de ne pas être capables d'atteindre le niveau voulu.

**M. Bob Saroya:** Aimerez-vous avoir quelque chose de différent, si nous pouvions intervenir de notre côté? Avez-vous des suggestions, des conseils?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Elles ne vont à l'école que depuis un mois parce qu'il y a eu du retard dans l'envoi des papiers. Cela les a retardées. Elles ont besoin d'être dans des classes spéciales jusqu'à ce qu'elles puissent maîtriser suffisamment la langue pour aller dans une école ordinaire avec d'autres étudiants.

**M. Bob Saroya:** Un an sera bientôt passé et, dès le 13<sup>e</sup> mois, vous ne pourrez compter que sur vous-même. Êtes-vous prête pour ce 13<sup>e</sup> mois? Y a-t-il quelqu'un dans votre complexe qui ait trouvé du travail?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Non, parce que nous avons perdu presque trois mois à l'hôtel et deux autres mois à l'école. La perte totale est donc de cinq mois. Nous aurions dû acquérir de l'expérience pendant cette période pour pouvoir être autonomes plus tard.

**M. Bob Saroya:** Resterez-vous dans le même logement après un an?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Non. On nous a parlé d'un autre logement moins coûteux dans un lotissement de la ville, mais il est trop loin. Il faut une heure et demie d'autobus pour y aller de mon logement actuel. Je m'inquiète beaucoup de cela. Nous sommes bien disposés à vivre dans un logement moins cher, mais, encore une fois, nous ne voulons pas tomber sur une série de problèmes différents.

**M. Bob Saroya:** Les réfugiés parrainés par le gouvernement reçoivent de l'aide pendant 12 mois. Le 13<sup>e</sup> mois approche. Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez dire? Êtes-vous prête à vous débrouiller sans aide, ou bien avez-vous encore besoin de l'assistance du gouvernement?

•(1235)

**Le président:** Il vous reste 20 secondes.

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Nous avons certainement besoin que quelqu'un continue à nous suivre: quoi faire, comment trouver un emploi, où aller, comment mener notre vie. Que pouvons-nous faire à propos de cette année? Nous n'avons appris que la moitié de ce que nous étions tenus d'apprendre. Nous devons donc continuer à apprendre avant de pouvoir nous débrouiller par nous-mêmes.

Nous ne voulons pas continuer à être un fardeau. Nous voulons travailler, être indépendants et jouer un rôle utile dans notre société grâce à nos compétences.

**Le président:** Madame Rempel, vous avez une minute et 45 secondes.

**L'hon. Michelle Rempel:** Je vais revenir au Conseil scolaire de Calgary et au Conseil scolaire catholique.

Madame Bowen-Eyre, vous avez dit que vous devez assister ce soir à une réunion pour discuter de votre budget. Pouvez-vous dire au Comité, dans le temps qui reste, quelles conversations vous avez eues avec vos collègues provinciaux au sujet de la manière d'absorber ces coûts? Que direz-vous à vos interlocuteurs ce soir de la meilleure façon de servir tous les étudiants, y compris les réfugiés, compte tenu des contraintes de financement occasionnées par la décision du gouvernement fédéral d'accroître le nombre de réfugiés sans consultations dans une période si courte?

**Mme Joy Bowen-Eyre:** Nous avons eu des conversations. Nous avons présenté aussi bien des demandes officielles que des demandes informelles pour obtenir de l'aide du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Notre conseil scolaire a pris contact avec tous les conseils scolaires du pays pour leur demander de participer à une action commune, sachant que tous les conseils scolaires de la province ont les mêmes difficultés que nous. Nous savons que différentes ententes ont été conclues dans différentes provinces. En Alberta, notre conseil scolaire a fait de très grands efforts chaque fois qu'il a eu l'occasion de s'adresser au ministre provincial de l'Éducation et continuera à le faire. Nous poursuivrons nos efforts. Nous croyons que c'est dans l'intérêt de notre conseil scolaire et de nos étudiants.

L'année prochaine, les nouveaux étudiants qui arriveront seront accueillis dans le cadre du processus d'inscription.

**Le président:** Je vous remercie.

Madame Kwan, vous avez sept minutes.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup.

Je crois qu'il y a eu des difficultés dans la vallée du bas Fraser à cause du volume. Je suppose que c'est la même chose pour tous ceux qui essaient de s'en sortir.

Dans notre cas, nous avons reçu plus de 1 600 réfugiés syriens dans une très courte période. Au commencement, je crois que le gouvernement envisageait de les placer temporairement dans des bases militaires, mais il a brusquement changé d'avis. Je pense que les organismes à but non lucratif n'étaient pas prêts lorsque cela s'est produit et que les réfugiés ont tout à coup commencé à arriver.

Nous avons beaucoup de gens que les ONG n'étaient pas prêtes à accueillir en si peu de temps. Nous avons eu de nombreux problèmes parce que des gens sont restés pris dans des hôtels sans pouvoir accéder à un logement permanent.

Cela a donné lieu aux problèmes qu'ont eus tous les services d'établissement ainsi qu'aux lacunes dans la prestation des services nécessaires aux réfugiés syriens. Nous avons donc vu la réaction de la communauté, de bénévoles comme vous, monsieur Sawaf, et d'autres qui sont intervenus en faisant de leur mieux pour aider les familles de réfugiés.

Pendant tout ce temps, évidemment, personne d'entre vous n'a été financé. Vous faites tout ce bénévolat parallèlement à votre propre travail.

Des problèmes sont ressortis parce qu'il y avait des gens dans la communauté qui parlaient la langue et comprenaient la culture, qui

pouvaient intervenir pour donner de l'aide, mais le gouvernement n'a rien fait pour coordonner tout cela. Il n'y avait ni programmes ni financement à cet égard. Ces nouveaux organismes auraient pu s'occuper d'une partie du travail, ce qui aurait atténué la pression.

Je vois les difficultés qui se manifestent, et cela continue aujourd'hui. Même dans le cas des gens qui ont quitté l'hôtel pour aller dans un logement permanent, les services d'établissement restent déficients. C'est ce que j'ai compris en vous écoutant, monsieur Sawaf et madame Allhalaq. Pouvez-vous confirmer que c'est bien ainsi que les choses se sont passées?

Vous pouvez répondre en premier, monsieur Sawaf

**M. Imadeddin Sawaf:** Oui, vous avez bien compris.

**Mme Jenny Kwan:** Je veux maintenant examiner les moyens de régler le problème à l'avenir, à part l'aide que doit fournir le gouvernement ainsi que le financement de nouveaux organismes pouvant atténuer les pressions qui s'exercent, notamment au moyen de programmes conçus pour donner du soutien.

Monsieur Sawaf, vous avez dit que les gens sont laissés à eux-mêmes, et qu'ils ont besoin d'aide et de conseils. Souhaitez-vous, par exemple, que des travailleurs d'établissement visitent les familles de réfugiés syriens chez elles afin de les aider à prendre rendez-vous chez le médecin ou à demander des interprètes pour expliquer leur état en cas de graves problèmes de santé, pour inscrire les enfants à l'école, etc.?

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Quels services d'établissement précis doivent être offerts aux réfugiés syriens qui ont finalement réussi à obtenir un logement permanent?

• (1240)

**M. Imadeddin Sawaf:** Il faudrait leur montrer comment se rendre à différents endroits, comment aborder les étapes suivantes, et les aider à faire de la planification parce qu'ils ne savent pas planifier. Dans un nouveau pays, ils ne savent pas quoi faire en premier ni comment organiser leurs priorités.

Oui, il faut aussi les accompagner chez le médecin ou leur dire comment inscrire les enfants à l'école. Il faudrait au moins les guider. Par exemple, leur dire qu'ils peuvent trouver dans telle école quelqu'un qui parle l'arabe et qui peut les aider. Il faut leur donner des conseils. Personne ne le fait. Personne ne les aide.

Ils rentrent chez eux et sont laissés à eux-mêmes. Oui, c'est une raison.

Il faudrait aussi engager des gens qualifiés pour les aider. Oui, il y a des gens qui vous courent après au début pour prendre votre nom. Ils ont besoin des noms et des numéros pour leurs quotas et leurs résultats. Ils en ont besoin. C'est vrai.

Au début, ils notent tous les noms... Oui, j'ai besoin de vous, puis de vous et de vous... Puis c'est tout. Ce sont les résultats qu'ils doivent produire, les clients ou les gens à qui ils offrent des services.

**Mme Jenny Kwan:** Une fois les noms et les renseignements recueillis, il n'y a presque pas de suivi. Cela fait partie des grands problèmes qui se posent.

Au sujet de l'emploi, avez-vous bien dit qu'il y a des personnes — je suppose qu'il s'agit d'éventuels employeurs — qui offrent aux réfugiés syriens du travail à un taux inférieur au salaire minimum ou même du travail à faire au noir? S'il en est ainsi, ces gens exploitent les réfugiés syriens qui ont désespérément besoin de gagner un peu d'argent.

**M. Imadeddin Sawaf:** Oui.

Je ne connais pas les noms. Si quelqu'un me les demande, je ne sais pas. Je ne veux attirer des ennuis à personne, mais oui, c'est 100 % vrai.

**Mme Jenny Kwan:** C'est ce que vous entendez dire dans la communauté.

**M. Imadeddin Sawaf:** Oui, on leur offre du travail au noir.

**Mme Jenny Kwan:** Vous avez parlé de groupes ou d'équipes. Vous avez dit qu'au début vous aviez formé ces groupes de réfugiés syriens comprenant une personne qui a de l'expérience canadienne et qui peut les emmener sur le chantier. Toutefois, cela ne marche plus maintenant parce que le financement a tari.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

**M. Imadeddin Sawaf:** Cela a été organisé par l'intermédiaire de mon employeur, l'Association de la construction de la Colombie-Britannique. L'association avait ce programme. Lorsque je suis allé en parler aux responsables, ils ont eu l'air d'être vraiment intéressés. Ils m'ont dit: « Essayons de voir si cela peut marcher. » Cela a marché. Nous avons même formé des équipes sans une personne ayant l'expérience canadienne. Il y a actuellement une pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur du bâtiment. Ces réfugiés syriens peuvent contribuer à le réduire. C'est l'offre et la demande, n'est-ce pas? Nous les avons placés là, et avons eu un énorme succès. On peut en avoir cinq à la fois dans différents secteurs, comme les coffrages, la peinture, les planchers, le béton, etc.

Ensuite, cela s'est arrêté. Nous ne pouvions plus engager personne...

**Mme Jenny Kwan:** Pourquoi cela s'est-il arrêté?

**M. Imadeddin Sawaf:** Ils m'ont dit qu'ils devaient laisser le financement aux organismes existants qui travaillaient pour eux auparavant. Ce sont ces organismes qui s'occupaient de la main-d'oeuvre. Nous ne pouvions plus fournir des emplois.

**Mme Jenny Kwan:** Je vois. Vous aviez un programme d'emploi qui marchait bien, mais le financement a tari parce qu'il s'agissait d'un programme pilote qui a pris fin.

**M. Imadeddin Sawaf:** C'est l'orientation du programme qui a changé. On n'engageait plus des gens qui se trouvaient déjà au Canada. On les prenait uniquement à l'étranger. Ils ont laissé les gens du Canada aux organismes de service qui sont actuellement financés. Il y a des programmes d'emploi auxquels on peut accéder par l'intermédiaire de ces organismes. Chacun de ceux que nous avons mentionnés a un service d'emploi.

**Mme Jenny Kwan:** Je vous remercie.

**Le président:** Il vous reste 25 secondes.

**Mme Jenny Kwan:** Je vais passer à l'éducation pour une minute car nous avons aussi un grand problème en Colombie-Britannique. À Vancouver, nous avons un déficit de financement de 24 millions de dollars, et ce, avant de prendre en compte les réfugiés syriens qui sont arrivés.

Je m'intéresse aux témoins en vidéoconférence. Croyez-vous que le gouvernement provincial a l'intention d'aller chercher ces fonds

chez le gouvernement fédéral, même si le ministre a dit qu'il n'a pas l'intention d'offrir des fonds à l'égard des services provinciaux?

**Le président:** Je vous remercie. Votre temps de parole est écoulé.

**Mme Jenny Kwan:** D'accord. Je garderai cette question pour mes trois prochaines minutes.

**Le président:** Merci.

Monsieur Ehsassi, vous avez sept minutes.

**M. Ali Ehsassi:** Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, madame Allhalaq, je tiens à vous dire que je suis vraiment navré d'apprendre que vous avez eu des difficultés. De toute évidence, il y a eu des omissions et des oublis. Par exemple, vous avez cité le fait que vous avez reçu une facture pour des services d'ambulance et qu'on vous a sommée de payer. Vous avez également dit qu'à une occasion, vous êtes allée à la bibliothèque où vous aviez rendez-vous, mais qu'aucun représentant de l'organisme d'établissement n'est venu vous trouver.

J'aimerais savoir, par simple curiosité, si vous avez affaire à un seul organisme d'établissement.

• (1245)

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Non, il y a plus d'un organisme. Nous avons l'ISS, qui s'occupe de nous. J'ai essayé de les appeler. Ils m'ont dit que l'employé responsable me rappellerait. J'ai attendu toute une journée, mais je n'ai reçu aucun appel. J'ai pris contact avec Options. J'ai laissé un message. J'ai dit que j'avais une urgence, que j'avais reçu une facture pour l'ambulance et que je ne savais pas ce que je devais en faire. J'ai rappelé encore le lendemain. Ensuite, j'ai essayé d'appeler DIVER-SECITY, mais je n'avais pas le numéro.

Lorsque j'en ai parlé à l'école, ils m'ont dit qu'il y avait quelqu'un qui pouvait m'aider, et que cela pourrait marcher. On m'a expliqué que si quelqu'un envoyait un fax avec les papiers de santé, je serais exemptée. L'homme a pris le document, l'a photocopié, puis me l'a rendu. Il m'a dit que tout irait bien. Il s'est ensuite chargé lui-même de télécopier le document.

J'ai donc essayé. Je suis allée voir plusieurs organismes. Lorsqu'un organisme ne me répondait pas, j'essayais de contacter un autre. C'est ce que j'ai fait, mais le résultat était le même. On nous disait: « Nous avons trop de pressions. Nous avons trop de numéros. Vous devez être patients. Vous devez attendre. » J'essaie de leur dire qu'il y a une urgence, que certaines choses sont prioritaires. Si j'ai besoin de voir un médecin à cause d'une migraine, je peux peut-être attendre. Mais si je dis que quelqu'un doit subir d'urgence un test médical et que la présence d'un interprète est nécessaire, ils me répondent qu'il n'y a pas d'interprète et qu'ils doivent travailler selon leurs propres priorités. Voilà la situation.

**M. Ali Ehsassi:** Des témoins précédents nous ont dit que les réfugiés ne sont autorisés à s'inscrire qu'auprès d'un seul organisme d'établissement. Aucun organisme ne vous a dit que vous devez vous adresser exclusivement à lui? Vous étiez autorisée à appeler différents organismes? Est-ce bien cela?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** N'importe quel organisme d'établissement était prêt à me recevoir. À ma connaissance, je n'avais pas à me limiter à un seul. Personne ne m'a dit cela, non.

**M. Ali Ehsassi:** C'est bon à savoir. Je vous remercie.

Aux représentantes du Conseil scolaire du district de Peel, je voudrais répéter ce que mes collègues ont dit. Merci pour le travail extraordinaire que vous avez fait. C'est un plaisir d'apprendre que d'autres organismes et d'autres conseils scolaires vous ont appelés parce qu'il est évident que vous avez beaucoup d'expérience.

Il y a quelques semaines, nous avons entendu une chose assez déconcertante. Il était question de longues queues et de longues périodes d'attente pour les cours d'anglais langue seconde, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Pouvez-vous nous dire si ce problème existe aussi dans le district de Peel?

**Mme Zaiba Beg:** Je peux parler des programmes d'anglais langue seconde destinés aux enfants de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Nous offrons en fait du soutien à cet égard dans toutes les écoles de Peel. Nous n'avons donc pas de problème de queues et d'attente.

Je suis également en contact avec notre centre d'ALS pour adultes. Je sais qu'il travaille très fort pour appuyer les familles. Je sais aussi qu'il a besoin de services de soutien supplémentaires pour desservir les stagiaires adultes syriens, des services tels que du counseling par des professionnels compétents. Le centre fait de son mieux. Nous savons bien que le programme d'ALS a toujours manqué de fonds. Nous essayons donc de faire preuve d'imagination. Comme, au niveau primaire, les élèves de 3<sup>e</sup> année et plus ont d'importantes lacunes dans leur éducation, ils ont besoin de cours intensifs avec les enseignants, beaucoup plus que dans le cas des autres étudiants en langue anglaise.

**Mme Louise Clayton:** J'ajouterai simplement que, dans notre collectivité, beaucoup des classes d'ALS pour adultes sont pleines, mais je crois que, dans le cas des familles nombreuses, le manque de services de garde d'enfants occasionne des difficultés particulières.

• (1250)

**M. Ali Ehsassi:** Je vous remercie.

Je cède le reste de mon temps à Mme Salma Zahid.

**Mme Salma Zahid:** Je vous remercie.

Ma question s'adresse à M. Sawaf.

Je sais que la langue est un important moyen d'intégration dans la société canadienne et surtout sur le marché du travail. Je sais que les nouveaux venus syriens ont hâte de commencer à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille et qu'ils prennent souvent des emplois provisoires à cette fin. Par exemple, dans ma circonscription, le supermarché Adonis a engagé plus de 40 réfugiés. Ceux qui connaissent l'anglais travaillent à la caisse. Ceux qui ne parlent pas l'anglais font des salades et s'occupent de différentes choses à la boulangerie. Ils travaillent tous avec ardeur.

Y a-t-il dans votre collectivité des employeurs désireux d'engager des réfugiés syriens? Quels genres d'emplois leur sont offerts?

**M. Imadeddin Sawaf:** Ils travaillent surtout dans la construction, qui est mon domaine de spécialisation. Comme vous le dites, je crois qu'ils peuvent aussi travailler dans d'autres domaines, par exemple dans des supermarchés, des usines, etc. Il y a beaucoup d'endroits où ils peuvent occuper des emplois. Il y a beaucoup d'employeurs... il y a pénurie de main-d'œuvre, n'est-ce pas? Ils devraient pouvoir...

**Le président:** Il vous reste 10 secondes.

**Mme Salma Zahid:** Lorsque ces gens travaillent, trouvent-ils le temps d'apprendre l'anglais?

**M. Imadeddin Sawaf:** Oh oui, nous essayons de les inscrire aux cours du soir. Ils travaillent le jour et étudient le soir. Ça marche parfaitement.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur Shipley, vous avez cinq minutes.

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci beaucoup.

Je veux tout d'abord vous souhaiter la bienvenue.

Monsieur Sawaf, ce que vous avez dit au début de la réunion ne correspond pas du tout à ce que nous avons entendu la semaine dernière au sujet des bons résultats du programme, de la façon dont les ressources sont utilisées et des progrès réalisés en matière de logement... En fait, on nous a dit que 99 % des réfugiés ont maintenant leur propre logement.

En toute franchise, je suis perturbé d'apprendre ce qui se passe sur le terrain, par opposition à ce qu'on nous dit au niveau politique.

Madame Allhalaq, vous avez dit que 50 personnes vivent dans votre complexe. Pour combien de personnes ce complexe a-t-il été conçu?

**Mme Eman Allhalaq (traduction de l'interprétation):** Ce sont de grands complexes d'habitation composés d'immeubles résidentiels. Nous avons donc dans la région de grands immeubles ayant beaucoup d'appartements.

**M. Bev Shipley:** Je voudrais maintenant poser une question aux représentantes du Conseil scolaire du district de Peel. Je remplace aujourd'hui David Tilson, qui est de votre région. Pouvez-vous me dire combien d'étudiants sont arrivés dans le cadre du programme des réfugiés?

**Mme Louise Clayton:** Depuis janvier, nous en avons reçu 530.

**M. Bev Shipley:** Cela est comparable au nombre accueilli par le Conseil scolaire de Calgary. C'est l'équivalent d'une école.

Le conseil scolaire a été consulté d'avance?

**Mme Zaiba Beg:** Nous savions depuis l'automne que des étudiants arriveraient. Depuis décembre, le ministère de l'Éducation nous a régulièrement transmis des renseignements détaillés. Nous avons reçu des notes de service en décembre et au début de l'année au sujet des différentes ressources auxquelles nous aurions accès. On nous a également fourni un formulaire type pour nous permettre d'inscrire nos dépenses. Notre conseil scolaire a pris très soigneusement ses décisions concernant les dépenses.

Nous n'avons pas créé de toutes nouvelles classes pour tous les étudiants. Nous avons cherché dans la mesure du possible à garder les étudiants dans leur propre école. Nous avons des sites régionaux pour les étudiants des écoles secondaires à cause des besoins très différents auxquels il fallait répondre. Parmi les étudiants qui sont arrivés, 55 % sont dans les années primaires. Leurs besoins sont très bien pris en compte dans leur école communautaire locale. Notre conseil scolaire a pris très soigneusement ces décisions et a vraiment collaboré avec le ministère de l'Éducation.

Nous avons absolument besoin de plus de soutien. Certaines écoles ont eu recours à des enseignants suppléants jusqu'à la fin juin. Elles en auront également besoin en septembre. Nous devons définir les besoins plus tard en août. C'est la responsabilité de notre équipe de haute direction.

**M. Bev Shipley:** Le Conseil scolaire de Calgary a parlé d'un trou de 2,6 millions de dollars. Pouvez-vous nous dire si, à Peel, vous avez aussi eu ce genre de dépenses?

•(1255)

**Mme Louise Clayton:** Je ne crois pas être bien placée pour vous répondre.

On nous a juste demandé d'inscrire nos dépenses. On nous a dit que la province compenserait, dollar pour dollar, les dépenses extraordinaires que nous aurions à faire pour répondre aux besoins de nos familles syriennes.

Notre bailleur de fonds fédéral nous a également fourni pour nos centres un travailleur d'établissement supplémentaire qui parle l'arabe. Nous maintenons nos contacts avec nos partenaires communautaires ainsi qu'avec le bailleur de fonds fédéral afin de répondre aux besoins dans notre district scolaire et dans la communauté.

**M. Bev Shipley:** Monsieur Sawaf, vous avez parlé d'efforts déployés pour donner du travail aux réfugiés. L'aspect troublant, pour moi, a été d'apprendre que certains sont payés comptant à un taux inférieur au salaire minimum. Au Canada, nous voulons nous assurer que nos employeurs respectent les règles afin que les employés cotisent au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi et aient ainsi accès aux prestations offertes aux Canadiens. Cela m'inquiète. Est-ce parce qu'à ce stade, les réfugiés ne sont pas légalement autorisés à occuper un emploi?

**M. Imadeddin Sawaf:** Non. Ils ont légalement le droit de travailler.

**M. Bev Shipley:** J'essaie de comprendre pourquoi un employeur voudrait engager des gens sans respecter les lois du pays, en les payant au comptant.

**La vice-présidente (Mme Jenny Kwan):** Monsieur Shipley, je regrette de vous interrompre, mais votre temps de parole est écoulé.

C'est maintenant au tour de Mme Zahid. Vous pourriez probablement prendre près de cinq minutes avant que la séance ne soit levée.

**Mme Salma Zahid:** Je partagerai mon temps avec M. Kang.

J'ai juste une seule question à poser aux représentantes du Conseil scolaire du district de Peel.

Je sais que beaucoup des jeunes que nous recevons parmi les réfugiés syriens ont des besoins spéciaux, dont les écoles doivent tenir compte. J'ai rencontré une famille de Scarborough-Centre dont deux des enfants ont des besoins spéciaux.

Pouvez-vous nous dire ce que vous faites pour les nouveaux venus syriens qui ont de tels besoins? Y a-t-il des enseignements à tirer de votre expérience?

**Mme Louise Clayton:** Tous les étudiants qui arrivent passent par nos centres d'accueil. Ce n'est pas différent dans le cas des étudiants ayant des besoins spéciaux. Nous nous servons là d'un outil de dépistage, et nous discutons directement avec nos consultants du conseil scolaire. Ils viennent dans nos centres et s'entretiennent avec les familles, les travailleurs d'établissement et les enseignants. Ils font aussi une visite au domicile familial et discutent avec les membres de la famille pour déterminer le placement qui convient.

La famille peut avoir à s'absenter de l'école pendant près d'une semaine, mais cela permet de choisir le bon placement qui conviendra à l'étudiant et à sa famille.

**Mme Salma Zahid:** Je vous remercie.

Je laisse le reste de mon temps à M. Kang.

**M. Darshan Singh Kang:** Merci.

Ma question s'adresse à M. Sawaf.

Monsieur Sawaf, vous semblez vous contredire. D'une part, vous dites qu'il y a une forte demande de main-d'oeuvre en Colombie-Britannique et, de l'autre, vous dites que les réfugiés syriens travaillent au noir. Je trouve cela difficile à croire. Ils peuvent travailler légalement au Canada. Un clandestin accepterait probablement de travailler au noir, mais s'il le fait, il enfreint la loi. Je crois que s'ils travaillent au noir, ce serait illégal aussi bien pour eux que pour leurs employeurs.

Je trouve difficile de comprendre que cela se fasse encore. J'ai de la difficulté à le croire.

**M. Imadeddin Sawaf:** Il n'y a pas de contradiction. Cela revient encore à ce que j'ai dit: il faut les mettre sur le droit chemin.

Quand ils acceptent d'être payés au comptant, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'autres occasions pour eux. Il n'y a pas de programmes en place — comme celui des équipes que j'ai mentionné — pour leur trouver du travail. Aucune entreprise canadienne ne les engagera s'ils se présentent en disant: « Bonjour, avez-vous un emploi me donner? » C'est le premier point.

Ensuite, si un réfugié syrien accepte d'être payé au comptant, il s'écarte du droit chemin, il ne va pas dans la bonne direction. Je m'inquiète beaucoup de les voir dériver ainsi, accepter des emplois au noir ou être entraînés à faire d'autres choses illégales. Je ne veux vraiment pas que cela se produise. Ils sont vraiment heureux d'être au Canada. Ils sont très reconnaissants au gouvernement de les avoir fait venir ici. Pour ma part, je ne veux pas les voir partir à la dérive. Il y a des gens qui leur disent: « Continuez à prendre l'argent que le gouvernement vous donne. Quand ce sera fini, inscrivez-vous à l'aide sociale. Vous pouvez prendre un emploi au comptant à 9 \$ l'heure et réussir ainsi à vous débrouiller. » Certains essaient de leur faire adopter cette mentalité. Je ne veux pas que cela arrive. Je vais d'une famille à l'autre, et je leur dis: « Non, non. Ne faites pas cela. Non, non, on n'agit pas ainsi. » Comprenez-vous ce que je dis? J'essaie de les écarter de cette voie parce que tout le monde les observe en ce moment. Tous les regards sont braqués sur eux. S'ils agissent mal, les gens les regarderont et diront qu'ils sont mauvais. C'est cela que je veux éviter.

•(1300)

**M. Darshan Singh Kang:** D'accord.

Je vais partager mon temps avec M. Chen.

**M. Shaun Chen:** Merci, madame la présidente.

Ma question s'adresse aux représentantes du Conseil scolaire du district de Peel.

Je sais qu'en septembre 2015, votre conseil scolaire a écrit au premier ministre d'alors pour l'exhorter à laisser venir davantage de réfugiés syriens. Dans cette lettre, le président du conseil a dit que vos trois centres We Welcome the World, qui sont cofinancés par Citoyenneté et Immigration Canada, ont eu le privilège d'accueillir dans votre communauté et vos écoles des réfugiés venant de Syrie et d'autres régions déchirées par la guerre.

Je sais que, depuis le 4 novembre, notre gouvernement a fait venir 27 580 réfugiés.

Pouvez-vous me dire quelles ont été les conséquences? Qu'est-ce que les étudiants ont appris d'autres enfants venant de pays qui vivent des circonstances très difficiles? Croyez-vous que votre conseil scolaire serait en mesure d'accepter davantage d'enfants réfugiés à l'avenir?

**La vice-présidente (Mme Jenny Kwan):** Vous avez 20 secondes.

**Mme Zaiba Beg:** Cela a été un honneur et un privilège. Les écoles ont vraiment fait de grands efforts et ont mis en oeuvre leurs propres initiatives. Les enfants ont vu dans ces efforts un moyen de mieux comprendre le monde. La grande priorité de notre conseil scolaire est l'équité. Nous serions certainement en faveur d'une telle initiative. Nous savons que, grâce aux partenariats que nous avons avec le ministère de l'Éducation et nos organismes, nous pouvons trouver de meilleures solutions. Il y a beaucoup d'ouverture et les enseignants sont vraiment enthousiastes.

**La vice-présidente (Mme Jenny Kwan):** Merci beaucoup. Je regrette de devoir vous interrompre.

Il ne nous reste plus de temps. Je voudrais donc remercier tous les témoins qui ont pris le temps de venir et de présenter des exposés. Toutes vos observations et toute l'information que vous nous avez donnée sont très importantes.

Si vous avez d'autres renseignements dont vous voulez faire part au Comité et que vous n'avez pas eu le temps d'aborder ou que vous voulez mieux expliquer, je vous en prie, n'hésitez pas à les envoyer par écrit au bureau de la greffière. Tout ce que vous nous transmettez sera distribué à chacun des membres du Comité.

Merci encore à tout le monde. Je voudrais remercier en particulier nos interprètes.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>